

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Un., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner
au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 41

JEUDI, 13 OCTOBRE 1881

Prix du numéro 7 centim.—Annonces, la ligne, 10 centim.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou
par bons sur la poste.

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est publiée tous les jeudis par les nouveaux propriétaires. L'impression, les gravures, etc., etc., se font à la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées au Gérant de la Compagnie Litho.-Burland, au bureau de *L'Opinion Publique*.

Adresser les correspondances littéraires : " Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

L'APPRENTISSAGE DE LA LIBERTÉ

La France est un pays favorisé entre tous ; elle est comblée des dons du ciel : climat splendide, sol fécond, riche en produits de toute nature. Elle possède un système administratif magnifique qui semble avoir tout prévu ; c'est l'état de l'Europe où les citoyens jouissent de la plus grande somme de sécurité personnelle ; ses richesses font l'envie des autres nations ; tout se réunit pour justifier cette parole des anciennes chroniques : " le plus beau royaume après celui du ciel." Il ne lui manque qu'une chose : un gouvernement capable de réaliser l'alliance de l'ordre et de la liberté pour tous ; un gouvernement qui ne soit ni la licence de la Commune ni le despotisme de l'empire.

Depuis 1789, les nombreux gouvernements qui se sont succédés en France, n'ont cessé de promettre aux Français de leur donner le fameux *Droits de l'homme*, et il s'est trouvé dans la pratique que Louis Philippe comme Napoléon III, et la république n'ont reconnu de droits politiques qu'à leurs amis. En France, on est libre de tout dire, tout écrire, pourvu que, comme le disait Beaumarchais, on ne parle ni des gens en place, ni des pouvoirs constitués, ni des ministres, ni de leurs faits et gestes. C'est le pays du monde où l'on chante le plus l'air de la liberté et où l'on sait le moins en quoi elle consiste. On ne la veut que pour soi. Quant aux adversaires, on ne pratique à leur égard que la vengeance et la proscription. L'empire a persécuté les orléanistes et les républicains. On sait ce que font ces derniers.

Quels progrès a-t-on réalisés depuis l'ancien régime si vilipendé par la monarchie de juillet, l'empire et la république ? Ces progrès sont peu visibles. Le Français de 1881 n'est guère plus libre au fond que le sujet de Louis XV et de Louis XVI. Les abus ont seulement changé de formes. Mais, nous dira-t-on, vous oubliez la Bastille, les lettres de cachet ? C'est vrai, les lettres de cachet qui confisquaient la liberté d'un individu constituaient un abus criant. Mais les décrets du 19 mars qui ont chassé 7,000 citoyens de leurs domiciles ne valent-ils pas toutes les lettres de cachet de l'ancienne monarchie qui ne se targuaient pas de liberté ? Quelle différence y-a-t-il entre chasser des citoyens de leurs domiciles et leur en donner un—la prison—malgré eux ? Les victimes des lettres de cachet n'étaient peut-être pas les plus à plaindre : ils ne perdent que leur liberté tandis que les premiers perdent de plus l'usage de leurs propriétés !

Et la liberté de la presse ! En voilà une belle conquête ! Il est vrai que sous la monarchie toutes les productions de l'esprit passaient sous les ciseaux de la censure, mais ces ciseaux n'étaient pas bien sévères puisqu'ils ont eu des complaisances pour Voltaire et Rousseau. La monarchie a laissé passer les œuvres de Beaumarchais qui criblaient de sarcasmes l'ancien ré-

gime tandis que la cour et la noblesse allaient applaudir le mariage de *Figaro* qui les livrait au ridicule. De nos jours, n'avons-nous pas vu la censure interdire la représentation de la *Moobite*, parce qu'un passage de cette pièce réclamait la liberté d'enseignement.

La liberté de la presse ! Un journal français publiait, il y a quelques jours, cette statistique : 90 procès en 87 jours ; pénalités édictées par la république : 11 ans de prison et 16,000 francs d'amendes ! Il n'y a guère progrès de ce côté.

La vieille monarchie ne connaissait guère la liberté des cultes, d'association, d'enseignement et de conscience, et ne s'en vantait pas. Les régimes qui l'ont suivie s'en sont vantés, mais ne les ont guère pratiqués ces libertés. La monarchie de juillet n'a pas voulu donner la liberté d'enseignement, pas plus que l'empire ou la république. Celle-ci s'est même montrée plus intolérante que les régimes précédents. Si la monarchie a chassé les protestants, la république a persécuté les catholiques, chassé les sœurs des hôpitaux, les aumôniers de l'armée, interdit les processions et dissout les congrégations religieuses.

Il y a une chose que l'on a perfectionné, c'est l'art de la déclamation et des phrases. On s'est payé de mots et de formules qui frappent l'esprit. Violer son serment, faire main basse sur la constitution, c'était, selon Napoléon III, sortir de la légalité pour rentrer dans le droit, fonder l'ordre dans la liberté. Couper la tête de ses adversaires, confisquer les propriétés des nobles, proscrire les catholiques, c'était pour les révolutionnaires de 93, la liberté, l'égalité, la fraternité. Le philosophe de Gavarni, Thomas Vireloques, résumait d'une façon pittoresque l'histoire du monde. Dans l'histoire ancienne, c'étaient mangeurs et mangés : dans la moderne, c'est blagueurs et blagués. N'est-ce pas un peu l'histoire de France ?

Que conclure de là, que la république est moins le régime de la liberté que l'ancienne monarchie ou l'empire ? Nullement ; la forme ici n'est pour rien. La liberté n'est pas encore entrée dans les mœurs françaises et on n'en est toujours, depuis 60 ans, qu'à l'apprentissage. A l'absolutisme d'un homme on a substitué l'absolutisme d'un parti avec une fatale soumission chez les vaincus. Ce n'est que malheureusement trop vrai, les Français n'entendent que peu de chose à la pratique du régime représentatif. Sitôt qu'il y a un pouvoir constitué, la majorité courbe la tête et laisse faire ou accepte le pouvoir jusqu'à ce qu'une poignée d'audacieux s'empare du pouvoir !

Dire que l'empire a été voté deux fois à la presque unanimité du peuple français, c'est quelque chose d'incroyable en présence de l'état de choses actuel. Il n'est pas moins étonnant qu'aux dernières élections, sur 600 élections, les conservateurs monarchistes n'aient réussi à trouver des candidats que dans 250 circonscriptions ! Une pareille abstention équivaut à mettre bas les armes et à plier la tête sous les coups des pouvoirs ; un pareil fait ne peut se produire que dans un pays où l'on ne comprend pas le jeu des institutions représentatives.

Un autre symptôme qui manifeste bien l'esprit de la France, c'est l'engouement des Français pour les grands hommes ou plutôt les individualités. Ils n'ont plus de rois absolus, mais jamais Louis XIV n'a vu plus de fronts, d'échines courbés devant lui que Gambetta. C'est l'effet de l'esprit monarchique qui demeure en France malgré la révolution. Rien de plus contraire à la démocratie que ce culte des personnages marquants. Dans toutes les courses de Gambetta en France, on a crié : vive Gambetta, comme on criait jadis vive l'Empereur ! On a oublié la France et la République pour acclamer le chef républicain ; généraux, préfets, corps de toutes espèces sont venus se prosterner devant l'homme qui possède plus de pouvoirs personnels que n'en eût jamais Napoléon III. Il n'y a que l'étiquette de changé, le fond reste le même en France. L'esprit de caste y règne, en dépit de l'abolition des privilèges. On calomnie la noblesse mais on l'envie et on l'imité. La France est encore un pays monarchique et attend un maître qu'il s'appelle empereur, roi ou dictateur.

A. D. DECELLES.

BULLETIN EUROPEEN

Le *Times* note un fait singulier qui aurait pu se produire en France à la suite des élections du 21 août dernier. L'ancienne Chambre avait reçu son mandat pour quatre ans, et ce mandat n'était pas expiré lorsque l'autre a été élue, il s'en suit que, s'il était survenu un incident qui aurait nécessité l'intervention des Chambres, il aurait fallu convoquer la plus ancienne. Ce bizarre état de choses est le résultat de la hâte indue apportée aux élections. Rien ne pressait d'élire la nouvelle Chambre, puisque le mandat de l'autre n'expirait que le 28 octobre ; mais M. Gambetta résolut d'avoir les élections au plus tôt afin de devancer le mauvais effet que produiraient les nouvelles de Tunisie et d'Algérie lorsque la situation vraie serait connue. La France était alors sous l'impression que le gouvernement n'était aux prises qu'avec une insurrection dont quelques régiments auraient raison. Elle a su depuis que le gouvernement avait à soumettre une révolte formidable en Algérie, et qu'il n'était maître en Tunisie que des postes qu'il occupait, le reste du pays étant en feu d'une extrémité à l'autre. Dans ces circonstances, on comprend l'importance de la manœuvre électorale de M. Gambetta.

Au sujet de l'occupation de la Tunisie, on en fait remonter la responsabilité jusqu'à M. de Bismarck. Vouloir connaître la valeur de la nouvelle armée française, il a poussé M. Ferry dans cette affaire de la Tunisie. Il a pris à l'égard de la France, qui semblait ambitionner la conquête de la régence, une attitude pleine de générosité feinte, et celle-ci s'est lancée dans l'aventure avec un enthousiasme qui a vite fait place au découragement lorsqu'elle s'est aperçue dans quelle guépier elle s'était aventurée. M. de Bismarck, qu'il soit ou non au fond de cette équipée tunisienne, doit être fixé maintenant sur la valeur de la nouvelle armée.

C'est une question bien controversée en France. On sait que la durée du service militaire est limitée à trois ans, et les adversaires de la réforme, soutenant qu'il est impossible de transformer un conscrit en soldat en un espace de temps aussi court. Que M. de Bismarck se soit montré aussi roté dans cette affaire, si cela n'est pas exact, c'est au moins vraisemblable. Ce ne serait pas du reste le premier tour qu'il aurait joué à la diplomatie et au gouvernement français. On sait qu'avant de pousser la France à lui déclarer la guerre en 1870, M. de Bismarck avait engagé M. Benedetti, ministre de France en Prusse, dans des négociations ténébreuses, au milieu desquelles le rusé Prussien lui fit consentir un traité d'annexion de la Belgique à la France, traité que l'Allemagne rendit public au moment de la guerre franco-prussienne pour enlever la sympathie de l'Europe à la France.

On remarque beaucoup d'hésitations dans les derniers discours de M. Gambetta. Tantôt, il paraît pencher du côté des violents, tantôt il commande la modération. On lui prête l'intention de vouloir se réserver jusqu'à ce qu'il connaisse parfaitement le tempérament, les idées des nouveaux députés. Comme le dit un journal, c'est une autre application de l'axiôme révolutionnaire : " Il faut bien que je les suive, puisque je suis leur chef."

Si la situation n'est guère brillante du côté de l'Afrique, elle ne l'est pas davantage en Europe. Le gouvernement français a manœuvré de façon à se trouver sans allié en Europe. De l'Italie, il s'est fait un ennemi juré ; il a laissé la Russie se rapprocher de l'Allemagne n'ayant pas su profiter des profondes sympathies que le nouvel empereur avait pour la France. On dit : mais la France ne songe pas à la guerre, à quoi bon une alliance russe ou autrichienne ? Les amis en politique ne nuisent pas et la France, malgré ses intentions pacifiques, peut se trouver, malgré elle, aux prises avec des complications européennes. Au lieu de se ménager des alliés en Europe, le gouvernement médite de nouvelles persécutions dont les catholiques seraient les victimes. Quelques journaux, dévoués à M. Ferry, publient une carte de France sur laquelle sont soigneusement indiqués les biens du clergé et demandent ni plus ni moins qu'une confiscation renouvelée

de 1793. Question de sentiment et de justice à part, n'est-il pas profondément impolitique de la part du gouvernement républicain de chercher systématiquement à provoquer, à nourrir les haines des catholiques contre lui? Ne devrait-il pas au contraire tâcher de se les concilier, de faire cesser les hostilités, les préventions, si l'on veut, qu'ils pourraient avoir à l'endroit de la république!

M. de Bismarck qui, en fait d'habileté, pourrait, à coup sûr, en remontrer aux hommes d'état français, s'efforce de se rapprocher du Vatican, dont les lois du *Kulturkampf* l'avait éloigné. Il vient d'obtenir le rétablissement de la légation allemande auprès du Vatican, et l'on sait qu'il a nommé Mgr Korum à un des sièges vacants en Allemagne. Ira-t-il jusqu'au bout dans cette voie et rétablira-t-il dans leurs droits les évêques dépossédés de leurs sièges? On paraît l'espérer à Rome. Dernièrement, un diplomate attaché à la cour du Vatican disait à un correspondant du *Times*: "Nous verrons peut-être bientôt le prince de Bismarck posant en protecteur de la Papauté, et jouissant de l'estime du parti clérical en France, si le gouvernement de ce pays continue à faire des lois contre les catholiques." Nous laissons au *Times* la responsabilité de ce propos, mais on aurait vu déjà des choses plus extraordinaires que celles que ce diplomate anticipe.

Hix.

LE DOCTEUR LARUE

Les lettres canadiennes et les sciences viennent de faire une perte sensible dans la personne du docteur Hubert Larue, mort à Québec, le 25 septembre dernier. C'était un des hommes les plus érudits de notre province, un de nos meilleurs écrivains et une des figures les plus originales de la capitale, qui compte tant de types à part. Acharné au travail, il a donné à l'étude pendant la plus grande partie de sa trop courte carrière, le temps que trop souvent hélas on gaspille de cent façons diverses. C'est ce travail constant qui lui a permis d'être à la fois un savant hors ligne parmi nous et un de nos plus féconds écrivains. Il a pris une part active au mouvement littéraire des vingt dernières années. Il est resté un de nos écrivains les plus lus, grâce surtout à un trait de son talent. On reproche souvent à nos littérateurs de marcher trop servilement sur les traces de tel ou tel écrivain français et de n'avoir que très peu la physionomie canadienne. Ce n'est pas un reproche que l'on pourrait adresser au Dr Larue. Toutes ses œuvres portent un cachet spécial; elles ont l'accent de son pays, l'odeur de terroir, dans le bon sens de l'expression. Toujours il a une note personnelle qui en fait un écrivain plein d'originalité, sinon dans le sujet au moins dans la façon de dire.

Ses débuts dans la carrière furent aussi faciles que brillants. L'Université-Laval venait d'être fondée. Non-seulement elle recrutait ses professeurs parmi les hommes les plus marquants dans chaque spécialité, mais elle les envoyait étudier en Europe et pour y compléter leurs études et pour y puiser une méthode d'enseignement encore inconnue parmi nous. C'est ainsi que cette institution envoya successivement à Paris MM. Larue, Hébert, MM. les abbés Hamel, Legaré, Baudet, Bégin, Chandonnet, Louis et Benjamin Paquet, puis MM. Langelier, Simard, Turcotte, Colston, ces deux derniers enlevés à la fleur de l'âge. Le Dr Larue alla étudier à Paris et à son retour, en 1859, il reçut le premier diplôme de docteur en médecine au milieu des fêtes du deux centième anniversaire de l'arrivée de Mgr Laval au Canada, fêtes qui eurent un grand éclat à Québec. Il est resté depuis ce temps jusqu'à sa mort un des professeurs les plus populaires de cette institution.

Il débutait et il était déjà célèbre. C'est une terrible épreuve qu'une entrée aussi brillante dans la carrière; c'est une terrible tâche de réaliser les espérances qu'on fait naître et de se tenir à la hauteur de la réputation où vous place la renommée avant de vous avoir mis à l'épreuve. Le Dr Larue en sortit vainqueur. C'était une des voix autorisées parmi nous dans toutes les questions se rattachant à la science.

Médecin habile, il était assez sceptique à l'endroit de sa profession, et n'avait qu'une médiocre confiance dans l'efficacité des médicaments, convaincu qu'il était que dans le plus grand nombre de cas la nature finit par triompher seule de la maladie. Il n'épargnait guère les médecins et lançait à l'adresse des disciples d'Hypocrate des traits qui auraient pu faire croire à des étrangers qu'il avait plus lu Molière qu'étudié les livres de médecine. Ce n'était pas une jalousie de métier qui l'animaient, mais le sentiment de l'impuissance de la médecine dans tant de maladies qui défient ses efforts.

Ses vastes connaissances, son esprit original, très prime-sautier, en faisaient un causeur charmant. Il avait une façon de s'exprimer brève, concise, saccadée, manquant peut-être d'élégance, mais pleine d'originalité. Cela donnait une grande vivacité à sa parole enlevée, mordante, semée de mots à l'emporte-pièce.

C'était un patriote, et il s'efforçait dans ses écrits de rendre service à ses concitoyens, soit en les éclairant

sur leurs intérêts, soit en leur signalant leurs défauts. Il a réuni, en 1870, une partie de ses écrits sous le titre de *Mélanges*. Ce sont des conférences faites à Québec, des articles publiés dans nos revues, etc. Nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux quelques extraits des conférences du Dr Larue. Ceux qui les ont lues trouveront comme nous sans doute plaisir à les relire. Nous prenons ces extraits dans une conférence faite à Québec, en 1870, intitulée: *Notaires, Avocats, Médecins*.

Citons d'abord le portrait que notre auteur fait des notaires:

"On est notaire, ou on ne l'est pas. Quand on n'est pas notaire, eh bien! on peut être autre chose: arpenteur, avocat, médecin... Mais, une fois qu'un homme est devenu notaire, du moment qu'un fatal parchemin armé d'un grand placard de cire rouge est venu lui donner plein pouvoir d'agir, instrumenter, faire et parfaire les qualités d'icelui, dans et pour la province de Québec, dans et pour la Puissance du Canada, ah! alors, malheur à cet homme, car... il est notaire!

"Tout autour de lui, il trace un cercle étroit dans lequel je lis: détonations, obligations, quittances, inventaires, partages, testaments, codicilles, cessions, protêts, et le reste. Dans ce cercle maudit, j'aperçois toute une kyrielle de n'en plus finir de susdits, de soussignés, de cédants, de cessionnaires, de donateurs, de donataires, de testateurs, de préciputs, dont acte: un fatras inintelligible de mots n'appartenant plus à aucune langue morte ou vivante: un tohu bohu de phrases interminables, séparées par des virgules, au bout desquelles je cherche, mais en vain, ce point, ce bienheureux point que les grammairiens appellent *point final*; ce point consolateur qui vous permet, enfin, de respirer, de reprendre haleine, et qui vous sauve de l'asphyxie.

"Triste existence, hélas! que celle d'un homme qui ne peut faire son affaire qu'en s'occupant constamment de celle des autres. En cela, pourtant, le notaire partage le sort commun de tout le monde, ou à peu près, le sort du médecin, celui de l'avocat.

"La profession d'avocat, celle de la médecine ont eu une origine céleste: toutes deux ont eu des représentants dans l'Olympe. En vain j'ai cherché le dieu ou la déesse du notariat; je ne l'ai pas trouvé.

"Les ambitions du notaire dérivent tout naturellement de son genre d'occupations; ces ambitions se meuvent conséquemment, dans un cercle fort restreint. Les questions d'argent, de possession, de propriété, d'acquisitions, qui s'agitent constamment sous ses yeux, ont l'effet inévitable d'imprimer à son caractère une marque distinctive. Aussi, les notaires sont-ils remarquables par leur esprit d'ordre et de sage économie.

"Une particularité physique que j'ai cru remarquer chez eux, c'est la maigreur du corps. Les exceptions sont rares. S'il existe quelque part un notaire replet, soyez sûrs qu'il exerce d'autres fonctions que celles de son état. Celui-là doit être membre du parlement ou conseiller législatif, régistrateur, ou, tout au moins, agent des Terres de la Couronne.

"Amis de l'ordre et du repos, prudents par intérêt et par habitude, les notaires n'ont jamais, que je sache, troublé l'ordre social, ni suscité de révolutions. De temps à autre on en a vu s'éprendre pour la carrière des armes; mais, à beaucoup de sagesse joignant une prudence consommée, les notaires guerriers savent mettre des bornes à leur ambition. Leurs vœux sont pleinement satisfaits, lorsqu'ils ont obtenu le grade de major ou celui de lieutenant-colonel dans la milice de réserve. J'en ai connu cependant — c'étaient des notaires déclassés évidemment — qui se sont lancés dans le tourbillon de la milice active. Ceux-là sont devenus féroces, d'une fougue à tout rompre. Quelques-uns ont été vus chevauchant, en grande tenue militaire, dans nos paisibles paroisses, allant passer des contrats de mariage le képi sur la tête, le sabre au côté, la plume derrière l'oreille, à la grande terreur des futures épouses, peu familiarisées avec l'aspect des officiers de Sa Majesté.

"Entre toutes les vertus qui sont l'apanage du notariat, aucune ne brille d'un plus vif éclat que la vertu de la patience. Si l'on veut se faire une idée de la longanimité qu'un notaire peut apporter dans l'exercice de ses pénibles devoirs, il faut le voir à l'œuvre; il faut aller, dans quelqu'une de nos paroisses, assister à la passation d'un acte de donation, par exemple, ou encore à celle d'un contrat de mariage. Et vraiment, puisque l'occasion s'en présente, je ne vois pas pourquoi nous nous refuserions ce plaisir.

"Les parties se présentent sans avoir nullement discuté, à l'avance, les conditions du contrat; et alors s'engagent une lutte ardente, des discussions passionnées, capables de laisser vingt fois la patience la plus robuste; au milieu de tout cela, le notaire est admirable par son sang-froid et son impassibilité.

"A peine un point semble-t-il convenu que mille obstacles surgissent. Tous parlent à la fois, faisant valoir, bien souvent, mille arguments qui prouvent tout le contraire de ce qu'ils veulent démontrer.

"Ce que le notaire a de mieux à faire au milieu de tout ce brouhaha, c'est de laisser passer l'orage. Quand

les parties semblent enfin épuisées, à bout de ressources, pour peu qu'il y mette du tact, le notaire ne manque pas de trouver quelque terme-moyen, de formuler quelque clause habile qui satisfait tout le monde et les met d'accord. Mais alors, qu'il se hâte de confier bien vite cette clause au papier, s'il ne veut pas que la question revienne sur le tapis, et que toute la discussion recommence.

"Enfin, après deux ou trois heures de ce pénible travail, le contrat est fini. Bien souvent, c'est non-seulement un contrat de mariage, mais encore une donation, un partage, un testament. Lecture de l'instrument est donnée au milieu d'un profond silence, à haute et intelligible voix."

Passons maintenant au portrait de l'avocat:

"Thémis, fille du ciel et de la terre, était représentée, chez les anciens, avec une balance dans une main, un glaive dans l'autre, et les yeux bandés. Assurément, il n'y a rien aujourd'hui qui puisse nous engager à modifier cet emblème satyrique. La déesse Thémis frappe comme autrefois, en aveugle, et ne paraît guère être plus en état de voir de quel côté penche le plateau de la balance.

"Malgré tout, c'est une belle profession que celle d'avocat.

"Le jeu continu des discussions chaleureuses qui surgissent à tout instant, doit faire naître des émotions pleines de charmes. Il faut être toujours sur le qui-vive, prompt à la riposte; il faut savoir flatter, s'indigner à propos, tâter le terrain, trouver le point faible des juges, appeler tour à tour, à son aide, le raisonnement, le sophisme, les passions.

"Les jeunes avocats débütent par la Cour de Circuit; c'est là qu'ils font leurs premières armes. Peu aguerri encore, ils mettent de la forme dans leurs discours; cela sent un peu le Démosthène, et ce n'est pas un mal.

"A ce début, c'est bien le moins que le jeune avocat se flatte de jeter les juges dans l'étonnement. Il faut qu'il y prenne garde, pourtant; si les juges s'en apercevaient, ils deviendraient rébarbatifs.

"Le débutant à la Cour de Circuit fait son entrée dans la salle des délibérations avec une certaine pompe. Une cravate immaculée — la cravate de la première cause — s'épanouit sur sa gorge; une robe fraîche sortie des mains de la couturière, et dont les plis ne sont pas encore effacés, fait entendre un frôlement grincheux.

"Le jeune avocat qui a entrepris de se faire valoir et de faire son chemin, celui qui est bien déterminé à ne pas laisser sous le boisseau ce flambeau lumineux dont il se croit le porteur, et qui doit éclairer et guider le monde des clients, celui-là se reconnaît au premier coup d'œil. Il est soucieux, occupé, affairé; les poches de son paletot sont remplies de paperasses volumineuses qu'il exhibe, déploie, déroule, replie, enroule de nouveau. Il passe comme un trait dans les corridors du palais; il ne vous reconnaît pas, tant il est préoccupé d'affaires de la plus haute importance."

Il n'a guère ménagé le notaire; il est plus tendre pour l'avocat, mais il se rattrape sur le médecin. Voyez plutôt:

"La médecine est la plus belle entre toutes les sciences; toutes lui sont tributaires, toutes lui apportent le contingent de leurs découvertes. Après la science du salut, qui est le sauvetage de l'âme en péril, vient la science de la médecine, qui est le sauvetage du corps. Or, le corps, ce vil composé d'atomes grossiers, comme on tient à sa conservation! On a beau le dédaigner, le mépriser, chercher à l'avilir au profit de l'âme, il tient toujours une place considérable dans nos affections; on l'aime, on le cajole. C'est qu'un jour, lui aussi doit ressusciter, *carnis resurrectionem*; un jour il doit revêtir un manteau d'immortalité, trôner dans un royaume qui ne finira point.

"Mais laissons de côté la science et l'art véritable de la médecine; occupons-nous du côté prosaïque et matériel de la profession, parlons du métier.

"Le métier consiste à gagner, à enrôler des clients, et, une fois enrôlés, à les conserver.

"Il est deux de ces rôles qui sont vieux comme les chemins, par cela même très vulgaires, mais qui réussissent à merveille: c'est celui du médecin "Tant mieux," et celui du médecin "Tant pis."

"Le médecin "Tant mieux" est toujours sûr de son fait; votre guérison est assurée: il vous le promet, il vous le jure, pourvu seulement que vous vouliez vous mettre sous ses soins et le laisser faire.

"Si votre maladie a une heureuse issue, alors il vous l'avait bien dit. Si elle en a une funeste, il ne craint guère vos reproches. Aux reproches de vos parents, de vos amis, il a mille arguments à opposer: tels que le retard apporté au traitement, le manque de soins dans l'exécution des ordonnances, la rapidité inouïe avec laquelle la mort est arrivée, ce qui n'a pas permis aux remèdes d'avoir plein effet. Si, seulement, le défunt avait eu le bon esprit de mourir deux heures plus tard... il était sauvé!

"Le médecin "Tant pis" est sombre, renfrogné. Une fluxion ordinaire, un léger mal de tête, un rhume de cerveau, c'est à ses yeux, une maladie pleine de gra-



LE DR HUBERT LARUE

D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE L. P. VALLÉE, DE QUÉBEC

LA STATUE DE L'ABBÉ REY

L'inauguration de la statue de l'abbé Rey, fondateur des colonies agricoles, a eu lieu à Cîteaux, au milieu d'une affluence extraordinaire. Cinq à six mille personnes avaient tenu à rendre un hommage public et à honorer une dernière fois cet homme de bien, qui lui-même avait si bien honoré l'humanité.

M. Bererd a prononcé un éloquent discours sur la vie de M. Rey. Le directeur actuel de la colonie de Cîteaux a rappelé, avec des accents émus, cette vie d'humilité et de dévouement à l'enfance pauvre.

M. Pommier, avocat à la cour d'appel de Dijon et membre du comité de souscription, a parlé à son tour de l'œuvre si brillante des colonies fondées par l'abbé Rey.

Puis l'évêque de Dijon, en quelques paroles émuës et éloquentes, a glorifié celui qui fut son ami pendant près de quarante ans.

Il est bon de rappeler que M^{sr} Rivet est le doyen des évêques de France; il a quatre-vingt-trois ans.

Ensuite il a été donné lecture d'une adresse envoyée par les admirateurs, les amis et les anciens élèves de M. Rey. Cette adresse des anciens aux jeunes se termine par cette phrase :



Statue élevée à la mémoire de l'abbé Rey, fondateur de la colonie agricole de Cîteaux.

« Plus tard, quand vous quitterez cet asile, quand vous retournerez dans vos régions, vos contrées, vos foyers, vous proclamerez partout et bien haut que l'abbé Rey fut un grand apôtre et un grand citoyen. »

La cérémonie d'inauguration terminée, les neuf cents enfants de la colonie défilèrent militairement devant la statue.

Le soir, un brillant feu d'artifice clôturait cette journée magnifique dont le souvenir restera gravé dans le cœur de tous ceux qui y ont pris part.

Le banquet parisien a également été fort brillant et surtout fort animé. M. Charbonnier, ancien receveur général, dans un discours plein d'esprit, a passé en revue les principales colonies agricoles de l'Europe.

M. Duchaussoy s'est montré véritable orateur quand, prenant la parole après M. Charbonnier, il s'est écrié :

« Quel singulier spectacle que cette assemblée réunie pour glorifier un prêtre. Dans notre patrie, il est donc toujours des heures d'équité, heures où les passions font silence, où la discorde s'éloigne pour laisser place à l'impartiale postérité. »

De longs applaudissements ont interrompu cet émouvant discours.

La soirée s'est terminée par de nombreux toasts.

tivité, de dangers. Il vous en explique toute la pathologie, toute la séméiologie ; il ne vous fait grâce ni du diagnostic, ni du pronostic ; il fait si bien, qu'en fin de compte vous restez vous-même pleinement convaincu que vous êtes dangereusement malade ; et vous prenez le lit. Mais, grâce aux soins du médecin "Tant pis," grâce à un spécifique dont lui seul a le secret, et qu'aucun de ses confrères ne connaît, au bout de deux jours vous êtes pleinement rétabli. Ce rhume de cerveau qui avait pris, à ses yeux et aux vôtres, toutes les proportions d'une phthisie galopante est éteint ! Vous devez une belle chandelle au médecin "Tant pis" et à son spécifique !

"Deux autres types bien ordinaires et qu'on voit en tout pays, sont le médecin hardi et le médecin timide.

"Le premier a toutes les allures d'un gendarme. Il frappe brusquement à la porte, fait résonner ses talons sur le plancher, pénètre dans la chambre du malade, le fouet à la main, jette à peine un regard sur les assistants, parle haut et par monosyllabes, fait une courte visite, et sort comme il est entré.

"Le médecin timide est plein de façons. Il marche légèrement et chapeau bas, s'incline devant tous les assistants, rougit, balbutie, n'a pas l'air d'être trop sûr de ce qu'il fait ou de ce qu'il dit, répond d'une manière évasive aux questions qu'on lui pose, se réservant toujours prudemment une porte de sortie.

"Autant le premier inspire de confiance par sa hardiesse et son assurance, autant le dernier gagne les cœurs par son air aimable. Au premier on reproche de la brusquerie dans les manières, de la rudesse ; au second, son hésitation, son irrésolution. Le médecin hardi plaît mieux aux femmes, qui ont toujours un faible pour l'air dégagé, cavalier ; le second a plutôt l'estime des hommes.

"Le comble de la perfection pour l'homme du métier, c'est de pouvoir, au besoin et suivant les cas, jouer l'un ou l'autre de ces quatre rôles. Mais pour cela, il faut avoir fait une longue étude du cœur humain, bien connaître le faible de chaque individu. Quelques médecins y réussissent à merveille ; ceux-là font une riche récolte de clients.

"Mais ce n'est pas tout que de donner des médicaments ; il faut savoir les combiner, les varier à propos.

"Les grosses poudres d'abord, ont plus de succès que les moyennes ; les moyennes plus que les petites.

"Les poudres blanches, qui n'ont pas de saveur, réussissent fort peu. Les poudres jaunes ou rouges font des miracles. Mais le grand art, le *nec plus ultra* du savoir-faire, consiste à varier, à donner un jour des poudres rouges, un autre jour des poudres jaunes, par-ci par-là quelques poudres blanches ; mais celles-ci, avec réserve toujours, et seulement pour rompre la monotonie.

"Après les poudres viennent les liquides et les fioles. Ici encore, il faut bien connaître les ficelles du métier.

"De même que pour les poudres, les liquides colorés valent mieux ; mais il faut savoir passer habilement du jaune au rouge, du rouge au jaune : sans quoi on vous accuserait de donner toujours le même remède, ou, ce qui pis est, on vous reprocherait de n'avoir pas confiance dans l'art que vous exercez ; comme si avoir foi dans la médecine, et avoir foi dans les médecines était une seule et même chose. Quand une fois vous avez épuisé toutes les matières colorantes de l'art du teinturier, vous vous retranchez sur les doses. Vous commencez par des gouttes ; des gouttes vous passez aux cuillerées à thé, puis aux cuillerées à soupe, pour revenir aux gouttes encore, etc.

"Avec tout cela, c'est un terrible apostolat que celui de la pratique de la médecine ! Il faut faire le sacrifice plein et entier de sa liberté, renoncer à toutes les jouissances ordinaires de la vie. Le médecin ne s'appartient pas, il n'appartient pas non plus à sa famille, il appartient à tout le monde."

Dans le volume que nous avons sous les yeux se trouvent des pages que nous voudrions citer de la première à la dernière ; elle sont d'une lecture des plus attachantes.

Pendant ces dernières années, le Dr Larue s'est attaché à écrire sur des sujets d'une importance pratique, sur l'agriculture, l'horticulture, etc. Il a fait sur la matière d'excellents petits traités. C'était un vulgarisateur ; il savait mettre la science à la portée de tous. Ce n'est pas généralement la qualité des savants ; les grands mots, surtout les mots qu'on ne déchiffre qu'avec un glossaire grec.

Sincèrement dévoué à son pays, il ne voulait plus écrire que pour être utile à ses concitoyens. Il avait formé dans ce but une foule de plans que la mort ne lui a pas permis de mettre à exécution. C'est une perte sérieuse pour le pays, car il était arrivé à cette époque de la vie où l'homme donne généralement la pleine mesure de sa force et de son talent.

A. D. D.

Une dépêche de Londres annonce que la princesse Louise s'embarquera à Liverpool le 20 courant, à bord du *Parisian*, pour revenir au Canada.

A VICTOR HUGO

Parfois, le soir, au bord de la cascade blanche
Dont les sours grondements attristent les échos,
Le chantre de l'été sur un rameau se penche
Et mêle sa cantate au vacarme des flots !

O merveille ! bientôt la farouche avalanche,
Pour écouter monter dans l'air les tremolos
Que le doux rossignol fait pleuvoir de la rance,
Semble insensiblement étouffer ses sanglots.

Comme l'oiseau divin, barde à la voix sublime,
Vous aussi vous chantez au-dessus d'un abîme,
D'où montent le blasphème et de sinistres cris....

Et souvent, pour ouïr la mélodie étrange
Que sur l'humanité jette votre luth d'ange
Le vieux Paris grondant fait taire tous ses bruits !

Août 1881.

W. CHAPMAN.

Le sonnet ci-dessus a valu à M. Chapman le billet flatteur que voici :

PARIS, 7 septembre 1881.

Monsieur,

M. Victor Hugo a reçu votre lettre et vos vers. Il me charge de vous remercier de ce gracieux envoi et de vous assurer de sa plus sincère sympathie. Recevez mes félicitations et croyez à mes meilleurs sentiments.

RICHARD LESCLUDE.

CORRESPONDANCE

Montréal, 10 octobre 1881.

Monsieur le Rédacteur,

Le beau Collège de Ste-Thérèse n'est plus qu'une ruine. C'est presque une calamité nationale. Cette institution comptait pour une des plus belles de la province de Québec.

Les supérieurs de cette maison ont décidé de rebâtir immédiatement.

Mais il faut des ressources ; il faut de l'argent. Déjà les bourses se sont ouvertes. La charité ne fera pas défaut. Nous croyons, monsieur le rédacteur, qu'en faisant un appel dans toutes les localités du Bas-Canada que les sympathies seront acquises au collège de Ste-Thérèse ; chaque paroisse donnera son obole. Et dans nos villes ! Chacun donnera son concours. Les bazars tenus par les dames ; les lectures par nos poètes et nos littérateurs ; les concerts par nos amateurs musiciens ; les soirées dramatiques par tous ces jeunes gens qui ne refusent jamais de s'associer à une belle œuvre quand ils en trouvent l'occasion.

Cent mille piastres ! C'est cette somme qu'il faudrait réaliser !

Nous comptons sur tous. Nous comptons sur la Providence.

Agréez, monsieur le rédacteur, nos salutations empreintes.

DEUX ANCIENS ÉLÈVES DE STE-THERÈSE.

Hayvern, le meurtrier du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, a été condamné à mort par la cour du Banc de la Reine, à Montréal, et sera pendu le 9 décembre prochain.

Nos hommes politiques n'ont pas été inactifs pendant l'été qui vient de finir. On aurait cru que la laborieuse session de l'hiver dernier leur aurait enlevé la voix, mais pas du tout. A peine la belle saison avait-elle fait son apparition que M. M. Tupper, Blake, Tilley, Laurier, Caron, Anglin, Pacaud partaient en guerre dans les provinces maritimes. La province de Québec a eu aussi deux piqueniques, l'un à Lorette, le 29 septembre dernier, et le second, hier, à Sorel.

Les dépêches d'Europe nous apprennent que notre ami, M. Faucher de St-Maurice, était présent au congrès de géographie réuni dernièrement à Venise. M. Faucher de St-Maurice, qui a été fait chevalier de la Légion d'Honneur lors de son passage à Paris, a reçu à Venise un diplôme d'honneur du congrès de géographie.

Pendant son séjour à Paris, notre jeune compatriote a été invité à dîner chez M. X. Marmier, de l'Académie Française, ainsi que M. Chapleau et M. Lemoine qui se trouvaient alors à Paris. On sait que M. Marmier est un des plus anciens et des meilleurs amis que le Canada possède en France.

Les anciens Canadiens connaissent l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGale, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

INCENDIE DU COLLÈGE ; SAINTE-THERÈSE

Un douloureux émoi a été créé à Montréal lorsqu'on apprit qu'un des plus beaux collèges de la province de Québec étaient devenus la proie des flammes. Les dépêches se bornaient à dire que le collège de Ste-Thérèse avait été détruit de fond en comble par le feu.

Aujourd'hui, nous pouvons donner à nos lecteurs des détails plus précis sur la terrible catastrophe.

Le feu a éclaté dans le dortoir, dans l'étage supérieur, vers midi et quart, pendant que les élèves et les professeurs étaient à dîner.

L'alarme fut donnée et on organisa le service du feu avec toutes les précautions possibles pour éviter des accidents.

Les flammes avaient déjà fait beaucoup de progrès et la circulation était devenue impossible dans le dernier étage à cause de l'épaisse fumée qui se déroulait en nuages sinistres dans les corridors, menaçant d'asphyxie les personnes assez audacieuses pour affronter l'élément dans sa course désastreuse.

Les pompiers du village arrivèrent avec une pompe à bras d'un ancien modèle, mais ils ne purent arrêter le progrès des flammes.

On réussit à sauver quelques effets dans le dortoir des grands, et la bibliothèque, composée de 7,000 à 8,000 volumes, a été presque complètement détruite, ainsi que les livres, registres, etc., de l'établissement. Sur cinq pianos qu'il y avait dans le collège, quatre ont été brûlés.

Les professeurs et les employés du collège, sous la direction de M. Nantel, le supérieur, firent des prodiges d'activité et de dévouement pour arracher aux flammes tous les meubles et effets de valeur.

Vers midi et demi, on avait perdu tout espoir : le collège devait être entièrement consumé. Monsieur le supérieur songea alors à sauver le Saint-Sacrement et les ornements de la chapelle. Le cœur navré par la douleur, il entra dans la chapelle et emporta le saint ciboire. L'orgue de la chapelle, qui avait coûté \$1,600, a été détruit.

On télégraphia au maire de Montréal pour du secours, et le maire ordonna au chef de la brigade d'envoyer à Ste-Thérèse sept pompiers et une pompe à vapeur. Malheureusement, ce secours arriva trop tard.

A 6 heures, mercredi soir, on ne voyait que des ruines fumantes là où s'élevait quelques heures auparavant un des plus beaux édifices de la province.

Le collège de Ste-Thérèse était construit en pierre et se composait d'un corps principal et d'une aile formant équerre avec la chapelle en allonge au sommet de l'angle, celui-ci regardant le Nord-Est. Il y avait toutes les améliorations modernes, un système de chauffage à la vapeur, un autre d'éclairage au gaz, et au haut de la tour du centre un réservoir qui distribuait l'eau dans toute la maison.

Le corps du logis principal mesurait 145 pieds de longueur sur 60 de largeur et 50 de hauteur. Il avait quatre étages réguliers, outre un soubassement et un étage en mansardes. L'aile avait 110 pieds sur 37.

Au point de jonction, le Séminaire avait construit récemment, au coût de \$8,000, une magnifique tour octogone de 130 pieds de haut, qui donnait à l'édifice une apparence des plus pittoresques. Cette tour était couronnée d'un dôme, comme le corps principal. Les murailles, il est vrai, sont encore debout sur la plus grande étendue. Mais elles chancelent et devront être jetées bas au plus tôt pour permettre de procéder à l'œuvre de reconstruction.

Monseigneur de Montréal qui se rendait à Sainte-Scholastique, en apprenant le désastre qui venait d'arriver, s'arrêta à Ste-Thérèse. Il fut présent à une assemblée du directeur et des professeurs qui a été tenue dans la soirée au Couvent de la Congrégation de Ste-Thérèse ; il a été résolu que l'édifice serait rebâti sur le même site. En attendant la reconstruction les cours seront repris cette semaine. Plusieurs grands bâtiments seront loués dans le village pour les classes et les pensionnats.

Les pertes causées par l'incendie sont évaluées à \$150,000. Il y a des assurances pour \$41,000, dont \$31,000 à l'Assurance Royale et \$10,000 à la *North British*. Il reste, en outre, au collège, ses fermes, qui sont très riches. Il y a aussi les dépendances, qui n'ont souffert aucune atteinte — la ferme modèle seule a été endommagée pendant le sauvetage. C'est ainsi tout le contraire de l'incendie de 1875, où les dépendances furent détruites — une perte de \$12,000 à \$15,000 — et le collège sauvé.

Le personnel du collège était composé comme suit : M. A. Nantel, supérieur ; M. L. Charlebois, curé de Ste-Thérèse, et vice supérieur ; M. Joseph Labonté, procureur ; M. A. Corbeil, directeur ; M. J.-B. Proulx, professeur de rhétorique ; M. A. Sauvé, professeur de musique ; M. C. Larocque, procureur adjoint ; M. A. Brunet, professeur de sciences ; M. A. Cousineau, professeur de philosophie intellectuelle ; M. G. Pilon, professeur de belles-lettres ; M. J. Malles, professeur de versification. Il y a de plus 13 ecclésiastiques ap-

partenant au nouveau Grand Séminaire, érigé depuis deux ans.

En apprenant la nouvelle du désastre, les curés des paroisses voisines, y compris M. le curé Labelle, de Ste-Jérôme; M. le curé Désautels, de Ste-Rose; MM. Leclerc, Lonergan, Bédard, Carrière, etc., sont accourus à Ste-Thérèse. L'impression produite à Montréal et dans le voisinage immédiat de Ste-Thérèse a été des plus pénibles. Un grand nombre de personnes de la ville, dont plusieurs anciens élèves, sont arrivés par le train de cinq heures.

Le collège de Ste-Thérèse comptait cette année 230 élèves. Ceux qui résidaient à Montréal et sur la ligne du chemin de fer du Nord, ont eu un train spécial pour les conduire gratuitement à leur résidence, sur un ordre du capitaine Labelle du Q. M. O. et O.

Le collège Ste-Thérèse a été fondé il y a 56 ans et était entré dans une ère de prospérité remarquable. Il avait fourni au pays plusieurs talents d'élite, entr'autres l'hon. M. Chapleau et le curé Labelle.

Pendant l'incendie il soufflait un vent violent du nord qui lança des flammèches sur le village de Ste-Thérèse, à sept ou huit arpents de distance. Une de ces flammèches mit le feu à la maison de M. Limoges, qui fut consumée avec une dizaine de bâtiments, occasionnant des pertes considérables. — *Le Monde.*

UN DISCOURS DE M. GAMBETTA

GESTES ET ATTITUDES

(Voir gravure)

Parmi les dominateurs de la parole, M. Gambetta n'est pas un des moins favorisés. Sorti des rangs de la foule, il s'est, par la seule force de son talent, élevé jusqu'au premier rang, à ce point que, n'ayant pas les rênes en mains, c'est lui cependant qui mène tout.

Aussi, pour étudier, dans son essence et dans ses procédés, ce que peut être l'éloquence et les façons dont elle agit, M. Gambetta, plus que tout autre, est un "sujet" précieux. D'autant que, jamais peut-être, aucune éloquence ne fut plus "personnelle," mieux marquée au cachet particulier de l'homme, aucune jamais ne fut plus "individuelle" et plus ressemblante dans ses qualités et ses défauts aux qualités et aux défauts de l'orateur.

Ce qui domine dans M. Gambetta, c'est l'action. C'est, comme Mirabeau et comme Danton, un "sanguin," c'est-à-dire un "entraîneur." Il a le masque puissant, la corpulence massive, la voix basse et grondante des "forts en chair." Ses procédés, qui ne sont pas sans finesse — un souvenir du sang italien — sont brusques et même un peu gros. La correction n'est point son fait; s'il ne la dédaigne pas, il n'y prend point garde. Il veut être "torrent," et il l'est; ce qui fait qu'il ne se soucie point s'il roule quelque gravier.

L'action, dans le discours, si puissante qu'elle soit, est insaisissable étant fugitive. La voix, le ton, l'accent, la flamme, cela ne s'écrit pas. "Il faut entendre rugir le monstre" pour en avoir une idée.

De cette action oratoire si puissante, une chose pourtant peut s'écrire et se traduire aux yeux: le geste et la physionomie.

Si peu que ce soit, c'est déjà beaucoup. Cela suffit à faire connaître dans ses procédés, dans ses allures, la façon dont s'exerce le talent oratoire de M. Gambetta. Chacun de ses gestes est un linéament de cette forte charpente qui constitue son discours. Chacune de ses attitudes explique et souligne quelque une de ces manœuvres habiles par lesquelles il s'empare des esprits; son geste parle aux yeux comme sa voix à l'oreille, et l'un comme l'autre a sa part dans l'ensemble du prestige qu'exerce l'orateur.

Ce n'est point chose facile, avec un orateur si mobile et si large dans ses allures, que de saisir au vol ces "actes" qui soulignent et accentuent le discours. Pour fixer au passage ces jeux de physionomie si subtils et l'ampleur de ces mouvements, il faudrait un crayon d'une rapidité presque électrique et d'une sûreté tout à fait infaillible.

Notre artiste et ami Renouard cependant est venu à bout de ce curieux problème. Mais ce n'est pas avec un crayon et une feuille de papier qu'il a saisi au vol ces mouvements fugitifs. C'est dans sa mémoire qu'il les a gravés au passage pour les retrouver après. Et nos lecteurs peuvent juger s'il y a réussi.

C'est au Neubourg et à Honfleur que notre ami Renouard a fait cette étude singulière et pleine d'intérêt.

Personne mieux que M. Gambetta n'étudie, rapidement, d'un coup d'œil, ceux qu'il a devant lui. C'est sa première occupation et la plus attentive. Avant le banquet il tâte les dispositions, pendant le toast et les "présentations" il inspecte et note les impressions, les attitudes. C'est cette préoccupation qui lui permet de recevoir, sans broncher, on les remerciant d'un sourire modeste et distrait, les compliments à coups de massue que les autorités locales se font un devoir de lui assé-

ner; pendant que, les mains largement ouvertes, l'orateur "préalable," le grand homme du cru qui commence le feu, lui jette l'encens à poignées, "l'illustre citoyen" ne perd pas de l'œil son public.

Quand à son tour il se lève, lentement, en jetant sur la foule un regard circulaire, il ne se hâte point de parler. C'est avec lenteur, d'un air recueilli, d'un geste négligent et presque machinal, qu'il retire, un à un, les doigts de ses gants. Son œil se promène sur les visages, analyse les physionomies, mesure et jauge l'assistance. C'est le "prélude."

Il part, il est parti. Le corps incliné, les mains appuyées sur la table, portant sur la seconde phalange des doigts fermés et sur le pouce étendu, qui fait arc-boutant, les bras arrondis et la tête baissée entre les épaules qui semblent faire effort pour le supporter, il débute lentement, d'une voix basse et sourde, qui s'échauffe et s'anime peu à peu.

Bientôt la glace est rompue; l'orateur s'affirme devant son public; il prend position, se crampe, se présente, le geste se développe, les deux mains semblent s'ouvrir pour montrer l'homme tout entier; "l'homme qui est devant vous....."

C'est là que commence vraiment le discours. A partir de ce moment, l'orateur, débarrassé des gênes préliminaires, se livre et se donne à plein élan. La voix se hausse et s'échauffe; elle a des sonorités puissantes et des grondements formidables qui roulent en éclats précipités, en périodes brûlantes; alors viennent les grands coups d'aile et les lourds coups de massue; puis, familière et pleine de bonhomie malicieuse, sa verve mord dans une épigramme, lance une raillerie dans un sourire et, parfois, avec un laisser-aller plus malin qu'il ne semble, "se déboutonne" dans un gros rire, qui est comme une sorte de tutoiement sans façon à l'adresse de l'auditoire.

Le geste, alors, parle aussi clairement que la parole: il se fait dédaigneux et négatif pour dire: les principes sont tout, les "hommes ne sont rien." L'index de la main droite, se détachant de la main à demi-fermée, s'agite vivement. C'est l'abrégé du signe de tête qui dit: non. Et cet index significatif dit, en moins d'une seconde, une demi-douzaine de non! plus absolus les uns que les autres.

Car les mains de M. Gambetta, toutes potelées qu'elles sont, ont aussi leur éloquence propre. Quand M. Gambetta dit: "marchons en avant!" le bras s'étend d'une impulsion vigoureuse, la main se ferme, l'index se relève pour montrer la route, tendu vers l'avenir, plus que tendu, même, car il se recourbe avec une étonnante flexibilité comme pour montrer non-seulement "en avant" mais "en haut."

Non moins éloquent aussi le geste de "l'émotion contenue" qui ramène sur la vaste poitrine de l'orateur les deux mains destinées à comprimer le sentiment qui déborde: "C'est d'un cœur profondément ému..."

Puis, quand après toutes les objections réfutées, après toutes les difficultés résolues, il s'agit de déblayer tout d'un coup le terrain et de lancer l'argument triomphant, les deux mains d'un geste demi-circulaire semblent ramasser en une seule poignée tous les débris d'objections, tous les restes des difficultés, et, d'un mouvement hardiment jeté, semblent les lancer par dessus l'épaule pour s'agiter librement après: "Après tout, messieurs!"

Elles expriment aussi l'amertume et les regrets lorsqu', revenant sur le passé douloureux de 1871, elles s'abaissent et semblent écarter avec répugnance "ces souvenirs toujours cruels..."

Elles ont aussi leur enthousiasme et leur mouvement dominateur de triomphe, lorsque, la main gauche appuyée vigoureusement sur la tribune, comme pour prendre possession d'une conquête, la main droite se lève, ouverte, au-dessus de la tête, couvrant pour ainsi dire du geste tout le discours, et que, le corps fièrement campé, la tête rejetée en arrière, M. Gambetta parle de "la France, qui est au-dessus de tout"

Dans les grands emportements de colère, ces deux poings battent la tribune de coups martelés; à d'autres moments, les bras prennent élan comme pour bondir; puis, d'un geste brusque et large, le bras s'élève, tenu en arrière, lançant le mot vengeur. Mais quand il faut prêcher la patience et la modération, le geste s'humanise, les deux mains doucement étendus règlent et ralentissent le mouvement, comme l'archet d'un chef d'orchestre commandant les "pianissimo."

Cela revient à dire que chez M. Gambetta, comme chez tous les grands orateurs du Midi, l'orateur est doublé d'un acteur hors ligne. Il est éloquent de tout le corps et son éloquence paie de toute sa personne. Elle lui ressemble trait pour trait, étant, comme lui vigoureuse, point fluette ni confite en délicatesses, familière et abandonnée dans ses allures, impérieuse et brusque, souple aussi, par moments jusqu'aux emportements de la violence, par moments gouailleuse et ne reculant pas devant la trivialité; mais originale toujours jusque dans le lieu commun et ne perdant jamais de vue son but et sa visée, même à travers ces banalités — car les banalités sont pour les hommes forts des pa-

ravents derrière lesquels se défile la pensée secrète qui ne veut point sortir.

Et, quoi qu'il fasse, quel que soit le mot, quel que soit le geste, ce diable d'homme est communicatif quand même. Il vous empaume une assistance rien qu'en se taisant, les bras croisés. Il semble qu'il "prenne un temps" et il prend un auditoire. Quand il lève son verre à champagne pour porter le toast final: "Je bois à..." n'importe quoi, chacun des assistants en a sa part. Si bien que l'enthousiasme persiste même après le discours lorsque, le dos arrondi, les mains dans les poches, la canne pointant comme une tige de plumet sans plumes derrière l'épaule, M. Gambetta s'en va, sa corvée faite, comme le premier bon bourgeois venu.

LE LAC MURÉ DE L'IOWA

Le *Burlington Hawkeye* donne la description suivante du lac muré de l'Iowa: "Une des grandes merveilles de l'Etat de l'Iowa, et peut-être de tous les Etats, est le lac muré, situé dans le comté de Wright, à 12 milles au nord du chemin de fer Dubuque et Pacifique, et à 150 milles à l'ouest de la ville de Dubuque. Le niveau de ce lac est de deux ou trois pieds plus élevés que celui du terrain qui l'environne. En certains endroits, le mur a 10 pieds de hauteur, 15 pieds de largeur à sa base et 5 pieds de largeur au sommet. Ce qu'il y a encore de très remarquable, c'est le volume des pierres qui ont servi à la construction de ce mur; leur poids varie de trois tonnes à cent livres.

"La pierre abonde dans le comté de Wright, mais on n'en trouve pas sur une distance de cinq à six milles autour du lac. On ne sait ni qui a construit ce mur, ni comment les pierres employées à sa construction ont pu être transportées. Un bois de chênes, d'un demi-mille de profondeur, entoure le lac. On pense que ce bois a été planté à l'époque de la construction du mur. Le pays environnant est une prairie légèrement ondulée.

"Au printemps de 1856, pendant une grande tempête, la glace du lac démolit le mur en plusieurs endroits, et les fermiers des environs durent réparer les dégâts pour empêcher une inondation.

"Le lac a une superficie de 2,800 acres et jusqu'à 25 pieds de profondeur. Ses eaux sont claires et froides. Il est singulier qu'on n'ait pu encore découvrir d'où viennent ces eaux ni où elles s'écoulent."

M. Vennor fait les pronostics suivants sur la température:

A Terre-neuve, l'hiver de 1881 sera extrêmement rigoureux. Il y aura probablement des périodes de temps doux dans une grande partie de l'Amérique du nord pendant les mois de novembre 1881, janvier et février 1882.

On peut s'attendre à une forte gelée à la fin de novembre et au commencement de décembre.

Le vent et les tempêtes de mars apparaîtront probablement avant le temps et rendront très désagréables les derniers jours de février.

Le printemps de 1882 sera froid et considérablement en retard.

L'hiver prochain ne sera pas remarquable pour l'abondance de la neige, sur ce continent.

Dans l'ouest du Canada et au sud des lacs, la navigation sera peut-être ouverte pendant tout l'année ou formée pour une très courte période.

Décembre 1881 sera un mois de tempêtes pour la région des lacs.

L'été de 1882 sera en général peu favorable à l'agriculture, à cause du temps froid et humide.

Dans l'ouest, on souffrira probablement plus des pluies et des inondations que des tempêtes accompagnées de foudre ou des cyclones, pendant l'été de 1882.

On doit s'attendre à des perturbations volcaniques sur le continent américain et à des endroits où elles ne se sont jamais encore manifestées.

Il y aura de courtes périodes de temps très froid pendant l'hiver de 1882, entremêlées de longues périodes de temps très doux.

Bébé apprend l'histoire sainte.

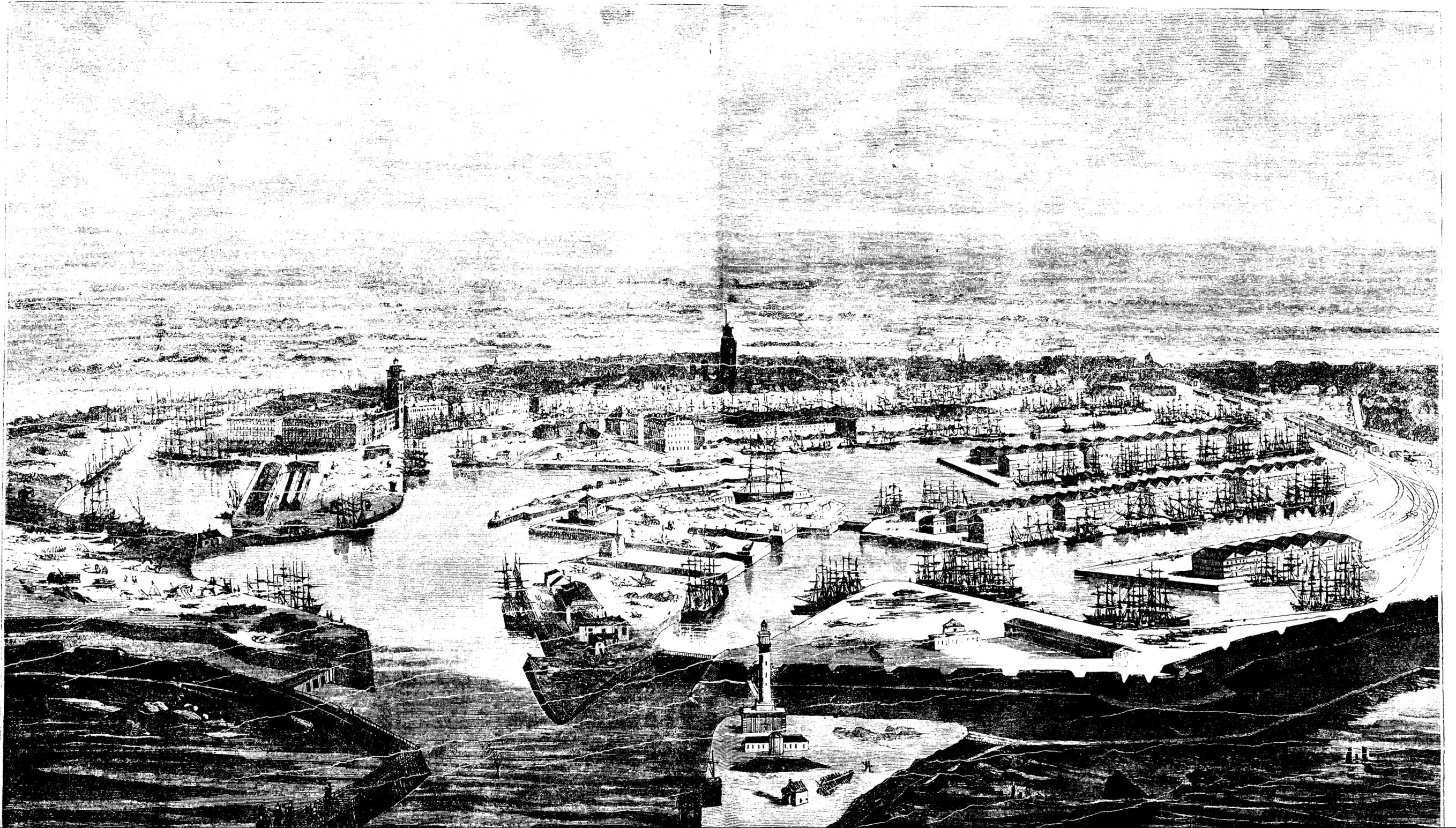
— Dis-donc, petite mère, pourquoi que Jésus, en ressuscitant apparut d'abord à des femmes?

— Mon cher petit, c'est qu'il voulait que la nouvelle fût plus vite répandue.

* * *

Le comble de la libre pensée pour un ignorant: Refuser de signer son nom en faisant une croix.

A PROPOS DE CERTIFICATS MENSONGERS — Ce ne sont pas de villes drogues, qu'on prétend préparées avec des racinages étrangers et très rares en faveur desquelles on produit de prétendus certificats des guérisons miraculeuses qui sont les plus recommandables, mais bien cette médecine simple, pure, efficace qui prouve son excellence par les cures qu'elle opère. Tels sont les Amers de Houblon qui possèdent toutes ces qualités au premier degré.



LE ROMAN

D'UNE

JEUNE FILLE PAUVRE

PAR

ELISA GAY

—O—

XLVI

LES HABILITÉS DE TARTUFE II.

Madame Lobeau et son complice eurent un sourire de satisfaction en voyant l'attitude de Philippe : leur cause était désormais gagnée. Madame Lobeau ne s'avoua pas à quel prix. En somme qu'avait-elle avancé ? Rien qui ne fût la vérité ; tout dépendait de l'interprétation. Fernande n'avait-elle pas confessé qu'elle aimait Philippe ? C'était une faiblesse condamnable, dans sa position surtout. Tant pis pour Philippe s'il avait mal saisi l'idée.

Ainsi, madame Lobeau, par des sophismes machiavéliques, réduisait à néant ses derniers scrupules et franchissait, sans s'en apercevoir, la voie du juste et de l'honnête.

Elle raconta à Anatole la visite du curé dans ses détails ; celui-ci, de son côté, la mit au courant de son expédition parisienne.

— Nous avons été servis à souhait, dit-il, en finissant. Si le docteur Alfaut eût été là, il fallait avoir recouru à un nouveau plan.

— A moins que le docteur n'eût confirmé vos soupçons.

— D'aucune façon il ne l'eût fait, madame. D'abord parce que je devine aussi bien que vous la destination des deux mille francs : mademoiselle Verneuil a une famille.

— Sa mère est morte.

— Et son père ?

— J'ignore s'il existe ou non, et n'ai jamais cherché à l'apprendre. Vous savez la prière faite par la supérieure des Oiseaux ? Je me suis tu. Il y a là un mystère.

— Facile à découvrir, madame.

— L'essentiel est qu'elle quitte le pays. J'ai donné ordre de transporter ce qui lui appartient au presbytère, et j'ai fait mettre une voiture à sa disposition. Elle était souffrante et ne partira probablement pas aujourd'hui. Vous a-t-on remis une lettre à votre adresse ?

— Non, madame.

— Sonnez, on vous la donnera.

Quelques instants plus tard, Anatole avait en main la lettre annoncée.

— Vous pouvez lire, fit madame Lobeau.

— Tiens, exclama le précepteur.

— Qu'est-ce ?

Le docteur Alfaut m'écrit.

— Que peut-il vouloir ? Lisez.

Anatole, après avoir parcouru la lettre des yeux, lut ce qui suit :

“ Monsieur,

“ D'après le pli que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous, j'ai cru comprendre que vous vous intéressiez à mademoiselle Verneuil ; vous vous chargerez donc d'une mission pénible et délicate pour elle. Elle doit venir de suite si elle veut embrasser pour la dernière fois son père. Ménagez-la. Je compte sur madame Lobeau de Fineste et sur vous, monsieur, pour atténuer la douleur d'un semblable coup. Elle ne croit qu'à un malaise, comme j'y croyais moi-même il y a quelques jours. A l'heure qu'il est, tout espoir est perdu.

Daignez, etc.”

— C'est parfait ! reprit Anatole, la lecture achevée. Je cours chez monsieur le curé pour hâter le départ.

— Allez, et soyez prudent.

— Je tâcherai de vous imiter, madame, répliqua-t-il avec un fin sourire.

— Cet homme est de fer, pensa madame Lobeau. Quel dévouement !

Lorsqu'il revint, le précepteur avait la mine allongée.

— Eh ! bien ? interrogea madame Lobeau.

— Pas de chance, cette fois, madame.

— Elle est partie ?

— Ce serait trop heureux. Elle ne part pas, au contraire.

— Pourquoi ?

— Elle est malade, si malade, qu'on la veille, que le médecin demande une consultation ; que le curé ne la quitte pas ; que les jeunes filles du village s'offrent pour la soigner ; qu'on ne voit rien au-dessus d'elle ; qu'on en fait une victime, une martyre ; qu'on nous accuse de l'avoir tuée par jalousie, et que l'on guette M. Philippe pour lui révéler notre prétendu complot. Madame de Blanchemin, elle-même, fait ch. rus. Il n'y a pas de soins qu'elle ne lui prodigue ; pas de louanges qu'elle n'invente. Si on la sauve, elle gagne la partie, d'autant que l'abbé Saturnin a provision de bonnes raisons pour la décider à accepter la main de M. de Fineste.

— Que faire ?

— De l'opposition.

— Impossible ! On ne nous croira pas, et ce serait peu politique.

— Aussi, devons-nous rester à l'écart. Me permettez-vous d'écrire quelques mots ?

— Ecrivez, vous trouverez ce qui est nécessaire dans ce bureau.

Anatole s'organisa ; ouvrit la lettre du docteur et écrivit avec une si patiente lenteur qu'on eût dit qu'il dessinait.

Lorsqu'il eut terminé, il soumit ce qu'il venait de tracer à madame Lobeau. Celle-ci, feignant la surprise, l'interrogea sur la provenance de la feuille qu'il lui présentait.

— Ne reconnaissez-vous pas l'écriture, madame ?

— C'est celle du docteur.

— Bravo ! donc voilà sa lettre.

— Ne l'avez-vous pas laissée au curé ?

— Non. Et c'est celle-ci qui m'est arrivée :

— Je ne comprends pas.

— Le docteur ayant deviné qu'il s'agissait de mariage pour sa protégée, me répond et me fait cette demi-confiance, ajoutant que Fernande la complètera. Ce qu'il dit est si clair que le secret de la jeune fille s'explique de la façon dont vous l'avez expliqué à M. Philippe.

— Après ?

— Je néglige de me servir de cette arme. Mais je la laisse tomber par mégarde chez une de vos amies ; la baronne, par exemple. On la trouve, on la lit, on la commente. Déses-

péré, je la cherche, on me la rend, et tout le pays sait ce que M. Philippe croit.

— C'est habile, mais....

— Aucune objection. Il n'y a dans la lettre que strictement ce que vous avez avancé. Le docteur parle en ami, en protecteur.

— Si ce pli ne nous revenait pas ?.... Si Philippe....

— Il me reviendra, j'en suis sûr.

— Si l'on y découvrait une différence d'écriture avec celle de l'enveloppe ?

— Comparez ! je suis prêt à recommencer. Je vous fournis un témoignage indéniable ; usez-en. S'il devait rester en mains étrangères, vous pourriez craindre. Il n'y restera pas. Nous ne jouons alors qu'une petite comédie, rien de plus, en faisant dire à un indifférent ce que nous avons dit nous-mêmes. Je ne vois pas de meilleur moyen.

— Quand irez-vous chez la baronne ?

— Je cours faire ma toilette, et je pars.

Il y alla, en effet ; eut avec la baronne un air préoccupé et malheureux ; la pria avec instances de ne pas prononcer devant lui le nom de Fernande ; lui confia le retour de Philippe ; la mit au courant de l'état de madame Lobeau, lequel, affirmait-il, lui donnait des inquiétudes, et prit congé de la bonne amie de sa maîtresse.

Ce fut la femme de chambre de la baronne qui, en traversant le boudoir où venait d'être reçu le précepteur, découvrit la fameuse lettre. Elle la posait sur une table-bureau, lorsqu'elle remarqua l'adresse. Quelques mots qu'elle lut au hasard lui firent désirer d'en savoir davantage. Sans scrupule, elle tira le pli de l'enveloppe et parcourut la prétendue communication du docteur.

Cette fille était vaine et jalouse, elle ne pouvait souffrir Fernande, parce que, payée comme elle, disait-elle, elle se faisait servir ; vivait presque sur un pied d'égalité avec la baronne, et avait le talent d'attirer la sympathie.

Heureuse de sa trouvaille, elle courut en faire part au personnel de la maison ; éclaira les passages obscurs, et se fit le plus ardent champion de cette nouvelle. Elle aurait bien voulu prendre copie de ces quelques lignes, elle ne le put, faute de savoir écrire. Jamais, peut-être, son ignorance n'avait été autant maudite par elle.

Un moment, elle songea à garder l'irréfutable document, elle changea d'avis, pour se donner la satisfaction de perdre Fernande dans l'esprit de la baronne. Elle lui remit donc la lettre.

Le ton mystérieux avec lequel elle l'aborda, fit demander à madame de La route ce qu'elle avait.

— Madame va être bien peinée, dit hypocritement cette fille, madame tient tant à mademoiselle Fernande !

— Que lui arrive-t-il ?

— Que madame se donne la peine de lire, et madame verra....

— Vous savez donc ?.... Qui vous a permis ?....

— Dam ! le papier était aux trois-quarts hors de l'enveloppe, j'ai jeté les yeux dessus, et....

— Vous avez mal fait, mademoiselle, interrompit sèchement la baronne. Un domestique bien élevé doit être aveugle à l'occasion. Ceci ne vous regardait nullement. Allez, et n'y revenez plus, sinon, je vous congédie.

— Que peut-on apprendre à M. Anatole concernant Fernande ? pensa-t-elle, lorsque la femme de chambre eut disparu. Elle regardait le papier qu'elle tenait, mais ne voulant pas avoir à s'adresser le reproche qu'elle venait de faire à une autre, elle le serra dans son élégant portefeuille, et sortit. Sachant madame de Blanchemin à la cure, elle s'y rendit. Là, elle raconta l'incident.

Monsieur le curé et madame de Blanchemin résolurent avec elle de renvoyer de suite la lettre à Anatole.

— Monsieur Anatole m'a parlé de ce pli, reprit le curé, réflexion faite ; il voulait m'en communiquer le contenu et l'avait oublié au château. Lisez, mesdames, vous vous convaincrez qu'il s'agit simplement de faire partir mademoiselle Verneuil pour Paris où la réclame un parent très malade.

Les deux femmes ne se firent pas prier.

A leur physionomie stupéfaite, le bon curé comprit qu'il n'aurait pas dû accorder cette permission.

— Ah ! monsieur le curé ! s'écrièrent-elles, nous qui accusions notre amie de dureté et d'égoïsme ! Voyez.

L'excellent prêtre frotta vivement ses lunettes ; les plaça, et lut avec une attention de commentateur.

— Eh ! bien ? interrogea-t-elles.

— C'est si infâme, mesdames que, malgré l'habileté de l'auteur, je n'y crois pas.

— C'est pourtant le docteur qui écrit.

— C'est possible, mais peu probable.

— Comment cela ? Les timbres de la poste, la signature font foi.

— Fernande aurait-elle à se reprocher une faute, un vieil ami comme le docteur ne le révélerait pas ainsi. Malgré les apparences de sincérité de ces quelques lignes, on y sent un désir de nuire manifeste.

— C'est vrai ! murmura madame de Blanchemin.

— S'il m'était permis de révéler ce que je sais, je réduirais à néant ces mensonges odieux, poursuivit le curé. Fernande est la plus pure, la plus sainte des créatures, c'est ce qui la fait redouter, malgré son aban ton et sa pauvreté. Qui a pu tracer ces mots ? Je l'ignore. J'ose affirmer que ce n'est pas le docteur Alfaut. Retenez ce chiffon de papier qui s'est égaré d'une façon si intelligente. Gardons le plus profond silence là-dessus ; je compte sur la providence qui veille sur les plus petits, et saura bien sauver Fernande.

XLVII

LE SECRET DÉVOILÉ

Philippe ne quittait son appartement que pour passer dans celui de sa sœur. Il était dans un état de prostration complète, et se disait avec joie qu'il ne résisterait pas à ce coup. Parfois, il maudissait son cœur d'avoir battu pour une femme ; d'autres fois, madame Lobeau qui n'avait pas su l'épargner, et lui avait parlé comme à un indifférent.

Il ne pouvait se résoudre à haïr Fernande, encore moins à l'oublier, et lorsqu'il se représentait son attitude noble et résignée en refusant sa main, il ne pouvait croire qu'elle eût jamais été capable d'un acte indigne. Un mot, une allusion de sa sœur, faisait de nouveau flotter le doute devant lui, et les jours passaient en stériles regrets, en résolutions sans issue, en perpétuelles angoisses, en un profond dégoût des choses de la vie.

Madame Lobeau assistait à cette lutte sans s'en émouvoir. Elle s'était promis de guérir sa victime, elle ne comptait pas les blessures qu'elle ouvrait pour arriver à son but.

Un jour que Philippe, plus affaibli qu'à l'ordinaire, s'inquié-

tait de la santé de sa sœur, celle-ci voulut absolument lui faire connaître leurs positions respectives.

— C'est utile, dit-elle, d'un ton triste et doux ; savons-nous si demain sera à nous ?

Elle avait fait porter les livres de compte près de son lit. Malgré les protestations de Philippe, elle lui prouva que son avoir, loin de périliter entre ses mains, était de beaucoup augmenté.

— Mon père t'avait laissé soit en propriétés, soit en inscriptions diverses, un million cinq cent mille francs, fit-elle en terminant. J'ai capitalisé l'excédant de ton revenu ; bénéfice net, cinq cent vingt-huit mille quatre cent trente-cinq francs dont les titres sont déposés dans ton bureau.

— Tu peux les reprendre.

— Non, la plupart de ces valeurs sont au porteur ; s'il m'arrivait malheur, je ne veux pas que mes enfants ou leur tuteur puissent t'inquiéter. Tu trouveras mon testament dans le second tiroir, à droite de mon secrétaire.

— Tu es folle, vraiment.

— Je suis prévoyante. N'abandonne pas mes pauvres enfants.

— Quelle prière !

— Celle d'une mère. • Ils n'ont que toi.

— Et toi donc.

— Oh ! moi !

— Ne me torture pas de la sorte, Lavinie. Ne suis-je pas assez malheureux ? ...

— J'ai fait mon devoir ; je ne me plaindrai plus, et, quoi qu'il en soit....

— Encore !

— Oui, mon ami, à la volonté de Dieu.

— Puisque tu te sens si souffrante, pourquoi ne pas appeler un autre médecin ?

— A quoi bon ! mon ami. Celui-ci connaît mon tempérament.

La femme de chambre entra, portant les journaux et la correspondance. Philippe jeta un regard distrait sur le paquet. Une lettre cachetée de noir l'ayant frappé, il la prit, la regarda avec attention.

— C'est du Dr Alfaut, à ton adresse, fit-il à sa sœur ; tu permets ?....

Et, sans attendre la réponse, il brisa le cachet et lut ce qui suit :

“ Madame,

“ J'ai eu l'honneur de vous prier de laisser venir à Paris l'institutrice de mademoiselle votre fille. Mes télégrammes ne vous seraient-ils pas parvenus ? Gardez-la auprès de vous : il est désormais trop tard ; la malheureuse enfant est complètement orpheline ; elle n'aura pas même la consolation de donner à son père le dernier baiser. A l'heure où vous recevrez ces lignes, tout sera terminé.

“ Je ne vous dirai pas, madame, d'adoucir ce que cette perte a de douloureusement cruel pour ma jeune amie. Vous êtes femme, vous êtes mère, mieux que moi vous savez quel langage employer. Aimez bien cette pauvre fille ; jamais cœur plus loyal et plus pur, âme plus héroïque et plus sainte. Rien ne lui coûte, et c'est en souriant qu'elle se sacrifie. Aujourd'hui que je peux parler, madame, je veux lever le voile qui la couvre, révéler le secret qui fait sa gloire ; aussi bien, quel qu'un autour de vous semble désirer connaître cette vie, la vie d'un ange.

“ Fernande est la fille du duc de Valdepine que trop de confiance, trop de libéralité, trop d'imagination, le besoin d'invoquer, avait ruiné. Victime de l'erreur paternelle qui lui a coûté sa mère, elle a dû, à dix-huit ans, renoncer à tout. Je ne vous dirai pas son dévouement filial pendant les trois ans qu'elle a passés à Passy auprès de son père. Pour lui, elle a souffert la faim, le froid, les humiliations, la misère, et, lorsqu'elle a consenti à aller chez vous, elle ne possédait plus qu'une croix et une bague venant de sa mère, souvenir précieux, dont elle ne se serait déditée qu'à la dernière extrémité. Mais son père n'avait eu à supporter aucune privation ; elle oublie le reste. Le duc était fier ; il ne s'est séparé de sa fille qu'à la condition qu'elle adopterait le nom de Verneuil, d'une ancienne terre. Il n'a fait jurer de ne rien révéler, et j'ai dû me taire. Pauvre duc ! il espérait toujours un emploi ou voir rentrer des sommes très fortes qu'il avait avancées à des intrigants, ce qui lui aurait permis de reprendre sa fille. Il a dû vivre des deux mille francs qu'elle lui faisait tenir par mon canal. Depuis son départ, il lui cachait son état pour ne pas l'effrayer. Il a huit jours, il s'est alité pour ne plus se relever. Que n'est-elle venue lui fermer les yeux ! Il l'appelait sans cesse et semblait retenir son dernier souffle pour pouvoir l'embrasser encore en la bénissant. Dites à sa fille que ma femme et François ne l'ont pas quitté, que je suis resté à son chevet le plus possible, qu'il est mort doucement, en chrétien, et que nous avons fait transporter son corps au caveau de la famille.

“ Ma femme se dispose à aller voir l'orpheline, la consoler si c'est possible, lui porter quelques chères reliques. Je regrette de ne pouvoir l'accompagner et serrer dans mes bras cette noble enfant que je voudrais être mienne.

“ Je la baise paternellement au front, et vous prie de croire, madame, etc.”

Madame Lobeau était anéantie. Cette lettre détruisait d'un seul coup l'échafaudage si habilement préparé.

Philippe eut assez de force de volonté pour lire jusqu'au bout cette longue épitre. Sa pâleur, le frémissement de sa voix accusaient ce qui se passait en lui.

Il resta un moment absorbé après cette lecture, et avec une résolution évidente, il se dirigea vers la porte.

— Où vas-tu ? interrogea sa sœur.

— Lui demander pardon pour toi et pour moi.

— Attends-moi, nous irons ensemble.

— Tu es trop malade, répliqua-t-il durement et avec ironie. Quand on a comme toi des accès de délire, on se soigne.

— Mon ami !

— Pauvre enfant ! oser la flétrir, devant moi, et moi, avoir la lâcheté de les croire !

— Tu auras mal compris.

— L'avez-vous fait, n'est-ce pas ? Ne me force pas à te haïr, c'est bien assez de te mépriser.

— Philippe !

— Philippe n'existe plus pour toi.

— Seigneur, ayez pitié de lui, il devient fou !

— Au train dont tu allais, je n'aurais pas tardé à l'être. Je réglerai mon compte, moi aussi, et, je le jure, justice sera faite. Ah ! vous avez cru jouer impunément avec ma bonne foi, vous avez cru pouvoir manier sans crainte la calomnie et l'outrage ! Détrompez-vous ! Les coupables seront punis !

— Philippe, reviens à toi, tu me brises !

— M'avez-vous épargné ! N'avez-vous pas tué celle que j'aime ? Car je l'aime, cette enfant ; c'est pourquoi vous vous êtes acharné à sa perte.

—Que n'avais-tu...
 —Vous le saviez trop bien et je devine tout.
 —La douleur t'égaré, mon ami ! tu oublies ce que j'ai toujours été pour toi.
 —Le présent efface le passé. Adieu.
 Il disparut.
 Elle voulut se lever, courir après lui. Impossible ! Cette faiblesse ne fut que passagère. Elle soupira ; se fit habiller à la hâte ; donna l'ordre d'atteler, et, un quart d'heure plus tard, elle montait en voiture.
 Anatole n'avait point paru.

XLVIII

L'ÉLOQUENCE DE L'INDIGNATION

Le plus profond silence régnait autour du presbytère ; on se parlait bas et une grande anxiété était peinte sur les visages. Lorsque madame Lobeau descendit de voiture, personne ne se trouva là pour la recevoir. La baronne, qu'elle rencontra dans l'escalier de la vieille maison, s'inclina devant elle ; madame de Blanchemin la salua d'un froid : bonjour, madame ! et ne quitta pas son poste auprès du lit de Fernande. Philippe, agenouillé devant la jeune fille, lui murmurait des mots navrants. Fernande ne l'entendait pas. Oppressée, respirant à peine, elle tendait ses bras amaigris à l'ombre que voyaient ses yeux et prononçait des paroles sans suite, dans lesquelles on distinguait parfois le nom de son père, celui de Philippe, puis de déchirants appels à la bonté de Dieu.

—Un peu de vie, encore un peu, Seigneur, soupirait-elle. Moi, morte, que deviendrait mon père ?... Du travail... Du pain, je n'en ai plus !... Chassée !...

—Fernande, revenez à vous ! suppliait Philippe.
 —Cette nuit, j'ai vu mon père ; il prenait ma mère dans ses bras, et, tous les deux m'appelaient doucement. J'étais morte !... Non, non ! je ne puis pas mourir, Philippe pleurerait, Philippe ! Il aime la pauvre fille !... De l'or, beaucoup d'or, une montagne d'or, qu'on ne dise plus que j'ai vendu mon cœur.

Sa voix était brève, saccadée, sifflante ; elle haletait. Philippe était suspendu à son souffle ; il ne voyait et n'entendait qu'elle, et ne se retourna que lorsqu'il reconnut l'accent de sa sœur.

—Que ne m'a-t-on fait prévenir ! balbutia-t-elle. Je ne croyais pas...
 —Regarde-la bien ; tu dois être satisfaite de ton ouvrage, n'est-ce pas ? Oh ! l'honnête femme, l'excellente femme, qui ne recule pas devant l'opprobre du paria !

—Philippe, cette erreur...
 —Assez ! voilà ta victime ! compte les pulsations de son artère, calcule les heures de son existence ; prends la dernière goutte de son sang ; frappe encore ! mais frappe donc ! elle respire, elle pourrait t'échapper !

—Mon frère !
 —Profanation ! Ce nom n'est plus le mien !

—Je ne suis point coupable. Ne m'accuse pas. J'ai été trop...
 —Silence ! commanda-t-il.

—Comment le convaincre ! mon Dieu ! fit-elle d'un ton lamentable.

—Me convaincre ! répéta-t-il. Oh ! je suis convaincu, et à mon tour je te chasse !... Va-t-en !

—Seigneur, je lui pardonne, il ne sait ce qu'il fait ! Pauvre ami !

Et lentement, elle alla baiser Fernande avant que son frère eût pu s'y opposer, et s'en retourna calme, digne, en jetant à Philippe un long regard de commisération. Elle sortit, pénétra dans l'église et trouva le curé au pied de l'autel de la Vierge, entouré des enfants et des jeunes filles du village, et priant pour la mourante.

—Que voulez-vous, ma fille ! lui dit-il dès qu'ils purent se rapprocher.

—Causer avec vous, monsieur le curé.

—Venez ! et il se dirigeait vers le confessionnal.

—Pas aujourd'hui, monsieur le curé, reprit-elle.

—Aujourd'hui plus qu'un autre jour, ma fille, vous auriez besoin de faire *mea culpa*, d'accuser vos fautes, fit gravement le prêtre.

—Eh ! quoi ! vous aussi, monsieur le curé ! exclama-t-elle douloureusement.

—Moi aussi ! Vous êtes sur une pente fatale, ma fille. Quel mobile vous pousse ! Je ne veux pas le connaître. Vous avez fait une profonde chute, et vous ne craignez pas la vengeance de Dieu ? Que vous faisiez cette enfant pour la briser comme un obstacle ? N'auriez-vous pas dû être heureuse de l'amour qu'elle a inspiré, parce qu'elle en est digne ! Loin de là ! Vous vous prétez au plus lâche des complots : vous allez plus loin encore, peut-être !

—Monsieur le curé !

—Qui a écrit certaine lettre signée Alfant ?

—Le docteur a écrit.

—Possible ! Il est une lettre portant son nom qui pourrait bien conduire l'auteur au bûcher. Prenez garde ! Tôt ou tard vous paierez cher votre coudescendance ! On ne s'expose pas ainsi sans motif et surtout sans espoir.

—Dans quel espoir le docteur...
 —Le docteur n'est pour rien dans ceci, et vous le savez parfaitement. Avouez votre folie ; humiliez-vous : un faux a été fait pour confirmer indirectement vos dires et je dre Fernande aux yeux de tous. La calomnie a grossi peu à peu, et, des cuisines, est passée au salon. Quelques-uns seulement ont soupçonné une partie de la vérité ; il faut qu'elle éclate entièrement. Vous êtes conseillée et mal conseillée ; vous vous donnez un maître. Anéantissez cette lettre, et puis, agissez en honnête femme, l'estime publique vous sera rendue.

—Eh ! l'ai je perdue ?

—Oui ! L'égoïsme est la plus honteuse des maladies morales ; il vous a entraînée bien loin. Ne vous récriez pas ! Il vous a fait commettre plus qu'une faute : il a tué Fernande et a voulu tuer son honneur ; il aurait annihilé Philippe, et, quand il a senti que Philippe lui échappait, il l'a frappé au cœur. Dieu veuille que ce ne soit pas mortellement aussi.

—Vous êtes impitoyable. Je suis donc un monstre.

—Vous êtes une égarée à laquelle la religion tend les bras. Là, pas ailleurs, vous trouvez un refuge contre vous-même. Prêtre, je dois vous dessiller les yeux et vous découvrir la profondeur de l'abîme où vous êtes tombée ; ami, je déplore votre erreur en la condamnant ; l'un et l'autre, je vous conjure de chasser votre tentateur et de demander pardon à votre victime si elle peut encore vous entendre.

—Suis-je si coupable d'avoir voulu empêcher une sottise, et dois-je être responsable des erreurs d'autrui ? Si j'ai été trompée par celui que vous ne nommez pas, je saurai me faire justice. Je comprends enfin l'attitude des uns et des autres. On me mé-

prise ! Et pourquoi ? pour avoir fait mon devoir ? Vous prétendez qu'il y a un complot ; c'est bien ! j'en chercherai la trame, et quoiqu'il arrive, je forcerai mes ennemis au respect et à la confiance. Vous parlez de victime ; qui vous dit que je ne suis pas aussi une victime ? Vous m'avez éclairée, merci ! Je saurai prouver ce que je vaudrai, et, si j'ai été jouée, je me souviendrai que je suis chrétienne. Adieu, monsieur le curé, vous regretterez un jour le jugement porté.

—C'est mon désir, madame. En attendant, priez que la lumière se fasse et que Dieu sauve la pauvre orpheline. C'est une horrible chose que le remords !

L'abbé Saturnin salua ma lame Lobeau, et, étonné de ce qu'il avait eu le courage de dire, il revint s'agenouiller devant le sanctuaire.

(La suite au prochain numéro.)

LA CHATELAINE

Nous rapportions dans une autre colonne (ou un autre numéro du journal) les reproches que des journaux de France adressaient aux chefs légitimistes qui, rentrés dans leurs châteaux, se montraient assez indifférents aux résultats des élections. Cela donne de l'apropos à la description qu'on va lire de la vie au château, que nous empruntons à un journal français. Lorsque nos lecteurs l'auront lu, ils seront probablement d'avis que cette existence du grand monde a plus d'attraits que les luttes politiques, si elle est moins méritoire :

On revient des eaux, on va quitter la mer. Je ne connais rien de plus occupé qu'une châtelaine en cette saison. L'activité mondaine s'est transportée en plein vent sous les ombrages des parcs et dans les *hall* encombrés d'ombrelles, de chapeaux de paille enrubannés et fleuris.

Je ne veux peindre ici que la maîtresse de château qui n'a ni goûts spéciaux, ni tempérament particulier, ni rare intelligence, de la simple châtelaine dont le public ne s'occupe point, qui n'est point clouée vive dans les journaux, qui sait élever ses enfants, bien recevoir, être agréable sans tapage et humainement élégante.

Elle aussi a ses mérites, son train-train d'esprit charmant, ses bonnes petites causeries bien intelligentes, sa noblesse, sa grâce et sait avec cela mener une maison sans qu'on sache rien.

Il en est de telles, plusieurs milliers en France — de quoi faire un gros bouquet de violettes à côté des roses et des pivoines mondaines.

* * *

Ma châtelaine a vingt-huit ou trente ans. Elle a eu, comme dans toute famille qui se respecte, quelques parents guillotins avant le 9 thermidor. Elle sait au moins qui était son arrière grand-père, ce que, aujourd'hui, beaucoup de femmes riches ne savent point avec certitude.

Son visage est reposé, sa démarche tranquille. Elle a trois enfants, deux garçons et une fille aînée qui a dix ans, Henriette.

A neuf heures, la châtelaine est levée. Elle a jeté sur sa tête une capeline de laine blanche bordée de cygne. — Le cuisinier est venu prendre les ordres pour le lendemain et rendre compte des ordres de la veille. Elle donne les menus définitifs pour la journée — et ce n'est point une petite affaire au village que d'avoir des viandes et le poisson à temps. Les poulets trop maigres et les truffes grises et fades sont de grands soucis qui l'occupent. Il faut lui en savoir gré, car elle n'est point elle-même gourmande, et ce qu'elle fait n'est que pour les autres. Si elle ne s'occupait ainsi, malgré un bon cuisinier et beaucoup d'argent, on en viendrait à mourir de faim chez elle.

Elle commence sa ronde et à l'art de ne point se laisser surprendre par personne dans cette tournée matinale, tant elle y met de discrétion, d'habileté et de légèreté.

Elle va elle-même à la lingerie, voit si l'on a donné le linge de table et le linge de chambre qu'il fallait. Et qu'il sent bon dans cette lingerie aux armoires de poirier lisse ! On ne sait si c'est le linge même, les fines batistes, la verveine odorante ou les sachets serrés dans les paquets qui répandent cette bonne et imperceptible odeur.

La châtelaine descend à l'office, où le maître d'hôtel chargé des confiseries fait sécher ses bonbons sur de grandes feuilles de papier écolier, et décante les sirops et les liqueurs dans des cornets gris de papiers à filtre. J'ai connu de jeunes châtelaines qui faisaient elles-mêmes des bonbons de fleurs d'oranger et autres friandises et qui façonnaient de leurs belles mains un gâteau qu'il était de tradition de faire. Il y a comme cela un gâteau de famille — le gâteau où Peau-d'Ane laisse sa bague !

Triples élégantes, ne vous récriez pas ! Ne méprisez pas, je vous prie, tous ces menus soins. On a très bon air en faisant cet honnête manège, et je n'exagère pas beaucoup.

Souvenez-vous que les châtelaines autrefois portaient à leur ceinture une chaîne où étaient suspendus les

instruments de couture et les clefs. Cette chaîne châtelaine est devenue à leur ceinture un bijou où sont enchaînés des perles et des rubis. Ce bijou est resté un symbole des devoirs qu'elles accomplissent et de l'autorité aimable qu'elles en font sur toute la maison.

* * *

La châtelaine n'avait point eu de peine à s'éveiller. Dès sept heures du matin, les chiens enfermés au chenil faisaient une musique de tous les diables. Les chasseurs sont sortis avec leurs fusils après avoir bu un verre de châteaunquiem, et mangé une croûte. Les beaux hurlements ont cessé dès que le garde a lâché les chiens. Ils sont venus avec des cris de joie inarticulés et comme étouffés ; ce sont des courses et des cercles sans fin autour de leurs maîtres.

Les chasseurs sont partis et l'on n'entend plus que le bruit régulier des allées et venues matinales.

La châtelaine a commencé sa ronde et ne va plus s'arrêter jusqu'au déjeuner.

Les garçons sont habillés et ont pris leur douche. On les a remis aux mains de leur précepteur, un petit séminariste très timide, très laid et très bon enfant. Il doit rester là pendant toutes les vacances.

Henriette est déjà au piano (un Pleyel droit qui résiste mieux à la campagne). Elle a, à côté d'elle, une institutrice anglaise de trente-cinq ans, au nez pointu, à la peau sèche, l'air honnête et dur. Elle a fait deux éducations en Russie, où elle gagnait plus d'argent, mais elle est revenue en France parce que les Russes sont, à ce qu'il paraît, "très brutaux chez eux." Elle mène une éducation comme un régisseur intègre administre une terre. Elle traite du haut en bas la bonne allemande et joue du piano avec raideur et correction. Henriette termine une étude de Stephen Heller et s'y embrouille avec bonne humeur, sous le regard métrométrique de l'Anglaise.

La mère entre et baise au front sa fille en souriant : — C'est très bien, dit elle.

Et elle l'assure qu'elle écoute, tout en rondinant.

Du salon, elle passe dans la chambre des enfants, et demeure un instant pour assister à l'explication que l'abbé donne, d'une fable de Phèdre.

Ne vous dérangez pas, monsieur l'abbé.

Elle caresse les cheveux blonds de ses deux fils. Elle passe, et la voilà dans le *hall*, où le jarlinier a apporté des paniers pleins de fleurs.

Elle fait des bouquets pour la table et les salons.

Les bouquets faits par ses jolis doigts n'ont plus du tout le même air que s'ils étaient faits par le maître d'hôtel ou la femme de chambre.

Les ceillets, les roses et les géraniums sont bien autrement disposés qu'ils ne le seraient par une fleuriste. Un bouquet est fait à l'image de celle qui le fait. Souvent l'innobilité qu'elle y met offre un désordre charmant et donne un tour de simplicité et d'imprévu qu'on ne trouve point aux autres. Ce sont "ses bouquets."

Ce travail délicat est interrompu par les pauvresses qui viennent, l'une, demander un tablier, l'autre un bonnet d'enfant, une troisième, un pot-au-feu, et par les enfants qui ont fini leurs leçons. Ceux-ci s'animent à écouter, là-bas, dans les bois et la plaine, les détonations intermittentes qui durent depuis le matin.

Henriette aide sa mère aux fleurs et aux pauvresses, et les deux bambins vont courir dans le parc, jouent au *croquet*, sautent sur le tremplin ou passent des brins d'herbe dans les oreilles de l'âne attaché sur la pelouse. Pendant que l'abbé, fils des champs, et qui est au moins diacre, hume son bréviaire et la bonne odeur des herbes mouillées le long des allées solitaires.

* * *

A midi, la châtelaine est habillée. Tout comme une autre, elle s'habille chez Worth qu'elle ne trouve pas plus cher qu'un autre tailleur. Je crois que c'est tout simplement parce qu'elle y paie régulièrement ses notes.

Ses amies descendent peu à peu au *hall*. Elles sont mises avec un peu plus d'apprêt parce qu'elles ne sont point chez elles. Les chasseurs reviennent de la chasse avec de grands éclats de voix, à cause du plein air où il faut crier pour se faire entendre. Les lièvres et les perdreaux s'empilent sur le marbre de la table d'office. — On se met à table.

Pendant le déjeuner, ma châtelaine mène ou laisse aller la conversation, selon le tour qu'elle prend. Elle évite que l'on insiste trop sur les histoires de chasse où il semble que toujours le même chasseur tue ou rate le même lièvre à peu près de la même façon — ou que son mari énumère en trop grand détail les embellissements et les améliorations qu'il veut faire dans ses propriétés.

Les lettres et les journaux qui sont arrivés le matin donnent un intérêt suffisant à la conversation et on dépense autour d'elle beaucoup plus d'esprit et de malignité qu'il ne serait charitable. Mais le tout est tempéré par un ton de politesse et de feinte discrétion qui peut passer pour une bienveillance générale.

Les livres ne donnent pas cette saison. Il y a longtemps qu'on a oublié l'*Histoire d'une Parisienne* après



Préliminaires



L'homme qui est devant vous...



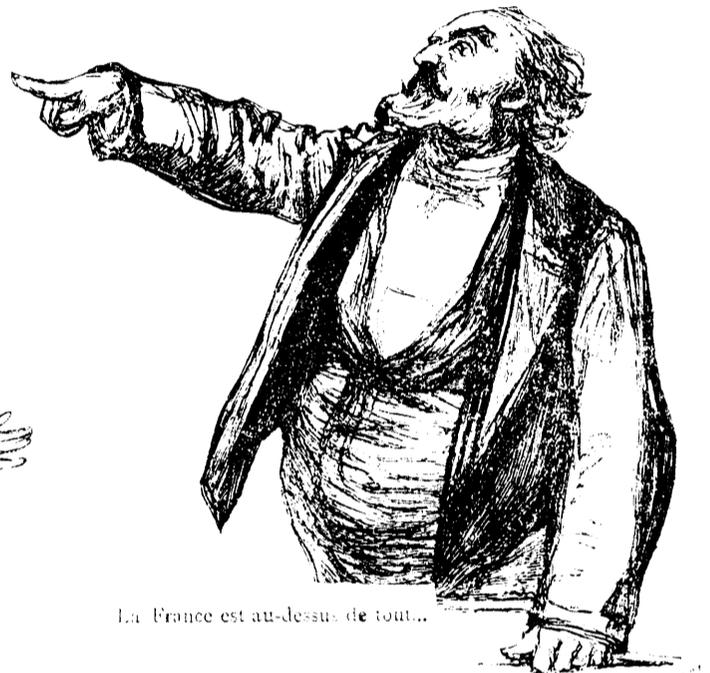
Et après tout, messieurs...



Pour moi, je vous déclare..



Les hommes ne sont rien...



La France est au-dessus de tout..



C'est d'une âme profondément émue...



Souvenir toujours cruel!..



Ce n'est pas pour le vain plaisir d'élever des statues..



S'il plaît à Dieu!



Je bois aux amis présents, non présents...



Finale.

NOUVELLES

—On vient de découvrir une nouvelle comète, à Londres, dans la constellation du lion.

—Une dépêche de Chicago annonce des inondations désastreuses dans les états du Nord-Ouest.

—Chose extraordinaire, la première neige de la saison est tombée la semaine dernière. Il faut dire que ce n'était que quelques flocons.

—L'empereur du Maroc forme en ce moment deux colonnes de troupes pour opérer contre les rebelles, à la frontière d'Algérie. En agissant ainsi le souverain espère que les Français ne seront point obligés d'entrer dans son royaume.

—Les détails du massacre de Wadzergha sont horribles. Les Arabes ont empilé des traverses du chemin de fer et y ont mis le feu après les avoir enduites de graisse et d'huile, puis ont précipité leurs victimes vivantes encore dans ce brasier.

—Lorsque l'impératrice Eugénie est venue dernièrement à Paris elle a, dit-on, fait un testament par lequel elle donne toute sa fortune au prince Victor, qu'elle déclare reconnaître comme le chef du parti bonapartiste.

—Un ingénieur américain, arrivé d'Ottawa, dit qu'il a pris des lettres patentes pour une invention qui, suivant lui, va résoudre effectivement le problème de la navigation d'hiver.

—Un journal annonce que M. Eugène Hamel, de Québec, est actuellement à Rome, étudiant la peinture sous deux maîtres. Il consacre aussi ses loisirs à copier des tableaux d'église dont les commandes lui viennent de plusieurs paroisses du diocèse de Québec.

La plus grosse femme des Etats-Unis, madame Mary Craig, est morte il y a quelques jours, à Danville. Elle mesurait six pieds de hauteur et pesait huit cents livres. Il a fallu requérir les services de six hommes pour transporter son corps.

—Lundi de la semaine dernière était le grand jour de jeûne des Juifs. Ce jeûne, commencé dimanche soir à cinq heures, s'est terminé lundi soir à six heures; il a donc duré vingt-cinq heures. Pendant ce temps, les Juifs n'ont pas absorbé une seule parcelle de nourriture ni une goutte d'eau.

—D'après un rapport publié par les compilateurs du recensement des Etats Unis, il appert que les pêcheries américaines, dans les lacs qui séparent le Canada des Etats-Unis, emploient 5,000 hommes et des appareils dont la valeur est estimée à \$1,345,000. La pêche de 1879 a produit 68,750,000 de poisson, valant \$1,650,000. Il a été pris 21,000,000 de livres de poisson blanc, valant \$778,000, pour \$220,000 de truite et pour \$200,000 de hareng et d'éturgeon. De ce poisson, il en a été vendu frais pour \$1,100,000; salé, pour \$400,000; gelé, pour \$126,000; fumé, pour \$109,000. Les pêcheries du lac Michigan ont rapporté \$668,000, et celles du lac Erié au-delà de \$400,000.

ATTENTION.—A l'occasion de la grande Exposition Provinciale, la maison GRAVEL & THIBAUT, 587, rue Ste-Catherine, vendra pendant tout le mois de septembre, à 25 par cent meilleur marché, toutes ses marchandises d'été. De plus, venant de recevoir son importation d'automne consistant dans les plus magnifiques Tweeds, le meilleur choix d'étoffe à manteau qu'il soit possible de trouver. Le département des dames est au complet: Etoffes à robe, Flanelles, etc., etc., dans les meilleures qualités et les plus belles nuances. Chapeaux dans les derniers goûts et confectionnés de la manière la plus élégante.

Belle occasion, temps de spéculation pour tous, venez donc acheter à bon marché chez Gravel & Thibault, car cette établissement, qui n'est ouvert que depuis un an, peut cependant se mettre au rang des bonnes maisons de commerce de la rue Ste-Catherine.— J. A. GRAVEL. A. THIBAUT.

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurables. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les voies malades; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chantes. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu par tout à 25 cents la boîte.

A VENDRE

Les Quatre derniers volumes de l'Opinion Publique. Ces volumes sont très-bien reliés.

S'adresser à M. Paul Dumas, 188½ rue St-Constant, Montréal.

L'EXPOSITION.—La maison DUPUIS FRÈRES vient d'acheter en bloc tous les tweeds mis cette année à l'Exposition par Gault Bros., de Montréal, qui ont remporté pour ces tweeds la médaille d'or. Ces tweeds ont été manufacturés exprès pour l'Exposition, et il est tout juste de croire qu'ils ont été faits de la plus belle laine et avec le plus de soin possible. Oui, ils sont beaux! Mais cette raison dit-elle que pour cela ils ont été payés bien chers, et ils seront vendus bien chers? Non!!

D'abord ayant été achetés en bloc sur le terrain de l'Exposition, les propriétaires ont préféré les vendre à bon marché plutôt que de faire les frais de transport à leurs coûts pour les vendre ensuite par petits lots. Ensuite, la maison DUPUIS FRÈRES les a mis immédiatement au taux de ses autres marchandises, c'est-à-dire à 25 p. c. de réduction. De sorte qu'on peut se procurer ces superbes tweeds aux prix ordinaires, c'est-à-dire depuis 50 cents jusqu'à \$1.75 la verge, chez

DUPUIS FRÈRES,

605, RUE SAINTE-CATHERINE.

ÉTONNEMENT D'UN DOCTEUR

Le Docteur G..., praticien célèbre, qui habite la rue C..., fut appelé près d'un homme souffrant beaucoup d'un rhumatisme aigu. Le malade avait 40 ans. Le pauvre patient, après avoir suivi les prescriptions du Docteur pendant quelques jours, s'aperçut que son état, loin de s'améliorer, s'aggravait à chaque instant. Les jambes et les bras étaient enflés. Le malade endurait des souffrances terribles, au point que les draps et les couvertures de son lit lui étaient insupportables. Le docteur, convaincu que l'art était impuissant dans la position où le malade se trouvait, résolut de l'aider à donner au grand regret de ses parents et amis. Un pauvre cordonnier du voisinage vint secourir celui qui souffrait. Il lui apporta l'Huile de St. Jacob. Ce remède produisit un tel effet que le docteur, qui avait abandonné son malade quelques jours avant, fut tout étonné de le retrouver debout et bien portant. L'Huile de St. Jacob est la Providence des personnes atteintes de rhumatismes!

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 13 octobre 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES.

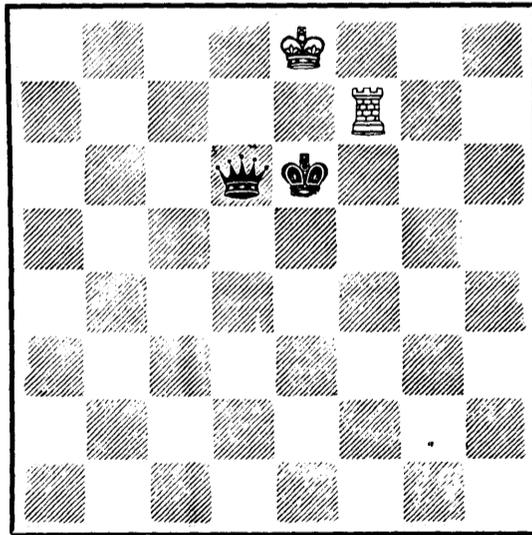
Problème No. 287.—MM. H. Giroux, J. Brunette, F. Côté, Québec; Un amateur, E. Legault, Ottawa; M. Lalandry, New-York; A. C., St-Jean; H. Lafrenière, T. Gagnier, A. Buisson, M. Toupin, Montréal; N. P., Soré; Echec, St-Jérôme.

FIN DE PARTIE.

I. — DAME CONTRE TOUR.

Deuxième position

NOIRS.—2 pièces.



BLANCS.—2 pièces.

Dans cette position, donnée par Lonziari, la Tour fait partie remise avec le trait.

En effet, la Tour joue et donne échec à 6e FR. Si le Roi Noir prend, les Blancs sont pat, autrement les Noirs perdent la Dame.

PROBLEME No. 288.

Composé par M. LEBRETEL, Marseille (France.)

Blancs.	Noirs.
1 R 1e TD	1 R 4e R
2 D 6e TD	2 F 4e FR
3 T 4e D et 7e FR	3 C 7e FR
4 F 7e TD	4 P 5e R
5 C 4e CD et 5e FD	5 P 6e CR
6 P 2e CR, 2e CD, 4e TR, 6e D	

Les blancs jouent et font mat en 3 coups.

SOLUTION.—No. 287.

Blancs.	Noirs
1 C 3e FD	1 R 5e F
2 F 5e D, échec	2 R joue
3 C fait échec et mat.	

avoir trouvé dans ce roman à succès le début très exact et la fin assez ridicule. On fait sur le vif des études autrement fines et justes—bien que M. Octave Feuillet prenne souvent dans ses livres, le ton qu'il faut et y montre la distinction d'un homme de goût et qui est venu de bonne heure poète et qui est depuis longtemps académicien.

On parle de la dernière lettre pastorale de Monseigneur, et l'on gémit sur les maux publics avec une indifférence attristée et une bonne volonté distraite qu'il est amusant d'observer. Si vous faites remarquer cette apathie à votre interlocuteur, il rit tout d'un coup entrevoyant comme dans un éclair le comique de la chose. Mais il passe bien vite à un autre sujet. Il a une tête de Greuze ou un Castelli à reflets métalliques qu'ils vous montrera, et vous raconte qu'il a acheté un nouveau cheval pour rien.

Les hommes vont fumer et la conversation entre femmes se maintient encore pendant quelque temps sur la terrasse. On brode, on coud. On fait son carré pour le tapis de la chapelle de Chambord, des tabliers pour les bébés pauvres, des pochettes de soie et des tapisseries Louis XIII.

* *

La châtelaine est remontée dans sa chambre. Ses enfants travaillent ou s'amuse. Elle écrit des lettres pour elle et pour son mari. Elle dit tout ce qu'elle sait à ses amies et ne parle point beaucoup d'elle. Elle ne fait point de rature et écrit droit comme elle pense.

Son mari vient la déranger. Il lui parle en franche amitié. Il s'assoit, ils causent des invités qu'ils passent au crible. Mais ce qui domine dans leurs préoccupations, au milieu des pointes, c'est leur désir commun que leurs hôtes soient en tout satisfaits. Ils y mettent bien du monde et de l'amour-propre, ce qui soutient leurs prévenances et leur souci de plaire.

On n'imagine point le détail dans lequel on entre. On prend garde qu'une femme âgée ait sa chambre au midi, que les draps revenus de la lessive ne soient point humides, que les cabinets de toilette soient pourvus, que les femmes de chambre soient sous la main de leurs maîtresses, etc. On s'alarme qu'une cloison fragile soit un sujet de brouille.—Avez-vous prévenu Mme *** qui est mauvaise langue qu'on entend tout de la pièce voisine et que le général a l'oreille fine?—On est, dans un château, ramassé comme sur un navire et assez disposé à se dévorer.

On groupe les sympathies. On fait tout pour le mieux et l'on s'y donne du mal. Chacun transporte ses habitudes avec soi et les châtelaines n'y veulent rien changer.

Et puis c'est l'heure de la promenade. Il y a toujours dans les environs un étang où l'on pêche, un monument que l'on visite, un point de vue remarquable et une jeune fille qui a apporté son cheval et ses crayons.

On attèle. On compose les voitures, Mme *** sera avec Mlle *** les enfants dans le break.

On voisine. Les *** ont organisé un salut en musique. Il y a comédie à ***. Voilà huit jours qu'on répète.

La châtelaine ne va point toujours à la promenade. Elle est fatiguée ou feint de l'être, pour donner une place de plus ou préparer le dîner sans qu'on y prenne garde.

On dîne. Après le dîner, ma châtelaine emploie le meilleur de son esprit à prolonger la soirée. On met les tables de jeu, on bavarde, on chante. Elle chante, la dernière, une romance de Gounod ou un air de Dalayrac, tiré de *Blaise et Babet*.—Enfin, on dit et l'on fait tout ce que vous savez aussi bien que moi.

Les enfants ont dit bonsoir avec des yeux gros de sommeil.—Et la jeune mère aussi a les yeux battus et souriants.

On se retire peu à peu.

Après les derniers adieux faits autour des bougeoirs et des lanternes, les éclats de voix le long des corridors et quelques bruits de porte—chacun est rentré chez soi.

Tout le monde est endormi, les lumières sont éteintes. La nuit et la paix enveloppent toute l'habitation. Le vent agite les feuilles des vieux tilleuls. Un chien aboie en rêvant.

Une lumière veille encore dans la chambre de la châtelaine. La lumière s'éteint.—La châtelaine a bien gagné sa journée!

Nausicaa, fille du roi Alcinoüs, lavait elle-même son linge dans l'eau des ruisseaux. Je crois bien que cette antique princesse vivait encore du temps de Télémaque et du bon Fénélon—et que notre châtelaine est un peu sa cousine.

Durant plusieurs années j'ai souffert des maladies des reins, de la gravelle et de l'appauvrissement du sang; j'étais faible et inactif, presque incapable de marcher, et j'étais devenu un vieillard; les différents remèdes dont j'avais fait l'essai étaient demeurés sans résultat, lorsque je fis usage des Amers de Houblon, qui m'ont ramené à la santé. Maintenant, je suis tout comme un jeune homme, fort et actif, quoique je sois âgé de 72 ans. Ce remède mérite d'être essayé.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogulistes Et Commerçants De Medecines.

A. VOGELER & C^{ie}.

Baltimore, Md., U. S. A.



Avis aux Entrepreneurs

On recevra à ce Bureau, jusqu'à JETI DI, le 20me jour d'Octobre courant, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription: "Soumission pour travaux à l'Île aux Grues" pour la construction d'une Jetée servant de prolongement au Quai de l'Île aux Grues, Comté de Montmagny, Québec, d'après un plan et le devis descriptif que l'on peut voir au Bureau de Poste de Montmagny, où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, que les blancs seront convenablement remplis et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 3 sept. 1881.

Advertisement for 'The Purest and Best Medicine ever Made' (Hop Bitters), detailing its benefits for various ailments and providing contact information for D.F.C. in Rochester, N.Y. and Toronto, Ont.



PROVINCE DE QUÉBEC

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COUROUNNE

SECTIONS DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 6 août 1881.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36, Vict. chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Vente du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, MÉRREDI, le 12 OCTOBRE prochain, à 10 1/2 heures A.M., aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR

Rivière Gatineau, Limite No. 551, 50 m. car. No. 552, 14 "

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR

Augment. de Grenville, No. 2, 9 1/2 m. car. Canton Buckingham, No. 1, 2 " Rivière-Rouge, Limite J, 26 " Limite Rivière-Rouge, K, 24 "

AGENCE DE LA CHAUDIÈRE

Limite Adstock, No. 2, 21 1/2 m. car. " Forsyth, No. 2, 11 1/2 "

AGENCE DE MONTMAGNY

Limite Canton Garneau, No. 2, 8 m. car. " Fournier, No. 2, 3 1/2 " Rivière Noire, No. 1, 36 " " " No. 2, 40 " " " A. F. G., 30 " " " H., 8 " " " No. 58, 13 1/2 " Rivière Saint-Jean, No. 67, 20 " " " No. 69, 20 " " " No. 70, 11 " " " No. 71, 12 "

AGENCE DE GRANDVILLE

Limite Canton, Painchaud, No. 2, 11 m. car.

AGENCE DE RIMOUSKI

Limite, Canton Cabot, No. 1, 16 m. car. " " Cherbourg Ouest, 27 " " " Est, 45 " " " McNider Sud, 40 " " " Nord, 36 "

AGENCE DE BONAVENTURE

Limite Arrière Cascapédia, No. 1, Nord, 35 m. car. " " No. 1, Sud, 35 " " Ruissseau Indian House, 8 " " Red Pine Est, 5 " " Chamberlain, 7 " Branche Est, Rivière Patapédia, No. 1, 22 " Branche Ouest, Rivière Patapédia, No. 1, Ouest, 26 " " No. 1, Est, 20 1/2 " Assemetquagan, No. 1, Est, 12 " " " No. 1, Ouest, 12 " Ruissseau Harrison, 8 1/2 " Petite Riv. Branche Est, 10 " Ruissseau Clark, 15 "

AGENCE DU LAC ST-JEAN

Limite Rivière à Mars, No. 11 1/2, 7 1/2 m. car. " " Valin, No. 65, 9 " " " Valin, No. 66, 12 " Canton Simard, 5 1/2 " Canton Tremblay, 2 " Canton Laferrière, A, 9 "

CONDITIONS DE LA VENTE

Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, par mille carré, savoir :

Agence de l'Ottawa Supérieure, \$50 " " Inférieure, de 50 à \$100

Agences du Lac St-Jean, de Bona-venture, de 8 à 15

Agences de Chaudière, Montmagny, Grandville et de Rimouski, de 8 à 25

et elles seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans tous les cas, avant l'adjudication finale, autrement, la vente sera nulle et non avenue.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans, indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles jusqu'aux jours de la vente.

E. E. TACHÉ, Asst.-Com. des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet, par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

LES PILULES GOLVIN ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. — Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. — Les Pilules de Golvin sont un puissant purgatif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de LA SANTÉ. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres maux qu'amène le renouveau. — Se vendent dans toutes les Pharmacies — Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. — Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris. — A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.



Avis aux Entrepreneurs

On recevra à ce Bureau, jusqu'à MARDI, le 11me jour d'Octobre courant, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Appareil de chauffage, au Musée Géologique, Ottawa," pour fournir et poser le dit appareil de chauffage.

On pourra voir le plan et devis au Bureau du Canal Lachine, à Montréal, à celui de D. B. Black, 6er, architecte, Toronto, et au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, à commencer de lundi, le 3 Octobre courant.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 1er Oct. 1881.

POELES, POELES!!

Le poêle de passage COUNTESS, nouveau modèle, est le mieux fini, le plus économique et aussi le plus amélioré avec ou sans fourneau, POELES DE CUISINE à bois et à charbon, Chaudières à charbon, Pelles, Sas, etc., chez

L. A. SURVEYER, 188, RUE NOTRE-DAME, Montréal.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE

JEUDI, 24 Juillet 1881,

Les trains partiront comme suit :

Table with 3 columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS. Rows list departure and arrival times for various stations including Hochelaga, St. Jérôme, and Joliette.

(Trains locaux entre Aylmer.) Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAUX DES BILLETS :

13 PLACE D'ARMES, } MONTRÉAL. 202 RUE ST-JACQUES, }

VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUÉBEC.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

Advertisement for Victoria Poudre à Pâte, featuring a portrait of a woman and text: 'La seule Certifiée Pure par le PROF. J. BAKER EDW. RDS. Analyste. TOUS LES ÉPICIERS Manufacturée par D.G. BROUSSEAU & CIE. RUE NOTRE DAME MONTREAL.'

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPES, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur. 1 machine patenée à vernir les étiquettes. 1 machine électrique à vapeur. 4 machines à photographie. 2 machines à gravure photographique. 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

G. B. BURLAND, Gérant.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.